

—  
—  
—

**Camarades députés,**

Au nom du Conseil des Affaires d'Etat, j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la présente assemblée le rapport sur le bilan de l'action gouvernementale ; nous invitons par la même occasion les membres du Comité National de la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois, qui assistent aux travaux de la présente session, à nous faire part de leurs remarques.

**I. BILAN DU TRAVAIL ACCOMPLI EN 2008**

2008 a été une année qui sort de l'ordinaire à bien des égards. Le développement économique et social de notre pays a affronté des défis et des épreuves exceptionnels. Sous la direction du Parti Communiste Chinois, notre peuple multiethnique a, par des efforts incessants, bravé toutes les difficultés et surmonté toutes sortes de dangers et d'obstacles. C'est ainsi que de nouvelles avancées ont été réalisées dans la réforme, l'ouverture sur l'extérieur ainsi que dans la modernisation socialiste.

— L'économie nationale a maintenu une croissance régulière et relativement rapide. Le PIB a dépassé 30 000 milliards de yuans, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente ; la hausse des prix a été maîtrisée ; les recettes budgétaires ont atteint 6 130 milliards de yuans, soit une hausse de 19,5% ; la production de céréales a augmenté durant cinq années consécutives et s'est élevée en 2008 à 528,5 millions de tonnes, chiffre jamais atteint auparavant.

— La réforme et l'ouverture sur l'extérieur se sont poursuivies en profondeur. De nouvelles percées ont été réalisées dans des secteurs prioritaires et des maillons clés comme la fiscalité, les finances, les prix et l'administration.

Le volume global de l'import-export a atteint 2 560 milliards de dollars des Etats-Unis (+17,8%), et le montant réellement utilisé des investissements étrangers directs s'est chiffré à 92,4 milliards de dollars des Etats-Unis.

— Les secteurs sociaux ont enregistré un développement accéléré et le niveau de vie de la population a été amélioré. 11,13 millions de nouveaux emplois ont été créés dans l'ensemble des agglomérations urbaines ; le revenu net moyen des citoyens s'est élevé à 15 781 yuans, et celui des paysans à 4 761 yuans, soit respectivement un taux de croissance de 8,4% et de 8%.

— La lutte contre des catastrophes naturelles d'une gravité exceptionnelle s'est conclue par une victoire décisive et générale. Les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de Beijing se sont déroulés de façon satisfaisante et le vol du vaisseau spatial habité "Shenzhou VII" a été une réussite totale.

Toutes ces réalisations marquent que nous avons accompli de nouveaux progrès substantiels sur la voie du socialisme à la chinoise, ce qui a énormément encouragé notre peuple multiethnique à surmonter les difficultés ainsi qu'à poursuivre vaillamment sa marche vers un avenir radieux.

Je vais maintenant traiter les aspects suivants de notre activité durant l'année écoulée :

**1) Réajuster énergiquement et en temps opportun les mesures macroéconomiques et mettre tout en œuvre pour maintenir le développement régulier et relativement rapide de l'économie**

Face au choc de la crise financière internationale et à une conjoncture complexe et changeante, nous avons réagi de façon pertinente, en veillant à ajuster le cap du contrôle macroéconomique, à définir ses priorités, sa profondeur et son rythme, à augmenter sa capacité d'anticipation, sa précision et son efficacité et en adoptant une série de mesures politiques permettant d'assurer à notre économie un développement régulier et relativement rapide. Au milieu de l'année 2008, dans un contexte où les prix de l'énergie et des céréales sur le

marché international ont atteint un niveau élevé, où la croissance de l'économie mondiale s'est ralentie et où des signes de baisse des exportations et de la croissance économique ont apparu dans les régions côtières du pays, nous avons, en temps voulu, fixé la nouvelle priorité de notre politique économique : "maintenir un développement régulier et relativement rapide et empêcher une hausse trop rapide des prix". Nous avons également adopté des mesures ciblées dans les domaines fiscaux et financiers. Depuis septembre, comme la conjoncture internationale a connu une détérioration brutale qui produisait des effets pervers sur notre économie, nous avons procédé, encore une fois et de manière résolue, à un réajustement du pilotage de notre activité économique en remettant l'accent sur l'enrayement de la baisse trop rapide de la croissance économique. Nous avons appliqué à cet effet une politique budgétaire de relance et une politique monétaire relativement flexible. Concrètement, nous avons relevé à trois reprises le taux de détaxe à l'exportation, abaissé cinq fois les taux d'intérêt de référence sur les dépôts et les prêts des établissements financiers et quatre fois les taux de réserve de prévoyance, suspendu l'impôt des intérêts des dépôts bancaires individuels, réduit l'impôt de bourse sur les transactions et le niveau des taxes sur les transactions immobilières et aussi, accru les prêts accordés aux PME. Conformément aux exigences de "réagir rapidement tout en appliquant et cristallisant des politiques énergiques et efficaces", nous avons lancé et concrétisé, sans perdre une seconde, dix mesures visant à stimuler la demande intérieure et à assurer la croissance économique, adopté successivement plusieurs mesures politiques destinées entre autres à faire des finances un soutien au développement économique, à assurer le développement sain des industries textile et légère et du marché immobilier, à activer la circulation des marchandises, à accroître la consommation, à maintenir une croissance régulière du commerce extérieur et à stabiliser le marché de l'emploi. Nous avons accéléré l'élaboration d'un plan de régulation et de

redressement des secteurs industriels clés. Ces mesures ont joué un rôle décisif dans l'atténuation des dysfonctionnements aigus de l'économie, le renforcement de la confiance, la stabilisation des anticipations des ménages et le maintien d'un développement régulier et relativement rapide.

Multiplier les efforts pour résoudre les problèmes liés à l'agriculture, aux régions rurales et aux paysans. Durant l'année écoulée, le budget central réservé à la résolution de ces problèmes s'est chiffré à 595,5 milliards de yuans, soit une augmentation de 163,7 milliards de yuans par rapport à l'année précédente (+37,9%). Sur ce chiffre, 103 milliards de yuans ont été alloués aux cultivateurs de céréales à titre de subventions directes à production céréalière, de subventions pour l'acquisition de moyens de production en général, de subventions pour la culture de variétés de qualité et de subventions pour l'achat de matériel agricole, soit une augmentation de 100% par rapport à l'année précédente. Nous avons majoré à trois reprises et dans de fortes proportions (+20%) le prix d'achat plancher des céréales et engagé aussi une politique d'achat et de stockage circonstanciels des principaux produits agricoles. De plus, nous avons renforcé la protection des terres cultivées ainsi que la construction d'ouvrages hydrauliques et amélioré la capacité globale de la production agricole. Un soutien financier a été affecté pour favoriser le développement de l'élevage des porcs et celui des oléagineux et des produits laitiers. Ces mesures politiques ont fortement contribué à maintenir et à stimuler l'ardeur productive des paysans, à assurer l'offre des principaux produits agricoles, à augmenter les revenus des paysans et, enfin, à conforter la régularité de notre développement socio-économique.

Promouvoir résolument l'innovation et la restructuration économique. Nous avons mis en exécution 16 projets scientifiques et techniques importants élaborés par l'Etat en mettant en place, dans les domaines de l'informatique, de la biotechnologie et de la protection de l'environnement, une série de nouveaux centres nationaux d'ingénierie, de laboratoires clés et de centres de techniques

d'entreprises. Nous sommes parvenus à développer, après recherche, de gros équipements dans des secteurs techniques clés tels que les avions de transport régional, les moteurs automobiles à énergie renouvelable, les liaisons ferrées à grande vitesse, etc. Les finances centrales ont alloué 116,3 milliards de yuans pour soutenir le développement du secteur scientifique et technologique, soit un accroissement de 16,4%. En même temps, des progrès importants ont été réalisés dans la réorganisation des secteurs des télécommunications et de l'aviation. Poursuivant nos efforts pour éliminer les capacités de production obsolètes, nous avons fermé des centrales thermiques de petites dimensions totalisant une capacité de 16,69 millions de kW et 1 054 petites mines de charbon. Par ailleurs, nous avons augmenté l'investissement dans la construction d'infrastructures et d'industries de base, ce qui a permis la réalisation ou la mise en chantier d'une série de grands projets de construction dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'hydraulique. Nous avons poursuivi sans relâche les stratégies globales de développement régional. Le développement économique interrégional est de ce fait devenu plus équilibré.

Continuer à promouvoir les économies d'énergie, la réduction des émissions polluantes, la préservation de l'écosystème et la protection de l'environnement. Dans ce domaine, les finances centrales ont alloué un fonds de 42,3 milliards de yuans destinés à soutenir la réalisation de dix projets majeurs d'économies d'énergie et d'infrastructures de protection de l'environnement. Cela a permis, dans l'ensemble du pays, un accroissement de 11,49 millions de tonnes par jour de la capacité de traitement des eaux usées urbaines et une augmentation de 97,12 millions de kW de la capacité des centrales électriques au charbon équipées de systèmes de désulfuration. La consommation d'énergie par unité de PIB a été réduite d'environ 4,59% par rapport à l'année précédente, alors que le degré de pollution exprimé en demande chimique en oxygène (DCO) et les émissions de SO<sub>2</sub> ont diminué respectivement de 4,42 et de 5,95% par rapport à

la même période. En cumulant les résultats obtenus dans ces domaines pendant les trois années écoulées, on arrive à une réduction de 10,08% de la consommation d'énergie par unité de PIB et à une baisse respective de 6,61 et de 8,95% du degré de pollution exprimé en demande chimique en oxygène (DCO) et des émissions de SO<sub>2</sub>. Tout en consolidant les résultats obtenus dans le reboisement des terres abusivement défrichées et dans la reconstitution des steppes, on a lancé les projets de protection et d'aménagement des forêts naturelles et de la région du Qinghai où les fleuves Changjiang (Yangtsé), Huanghe (fleuve Jaune) et Lancangjiang prennent leur source. Ont été également lancés les projets de prévention et de traitement de la pollution des sources dans les zones et les bassins importants. Par ailleurs, on a publié le livre blanc sur « La politique et l'action de la Chine contre le changement climatique ».

## **2) Planifier le développement socio-économique tout en veillant à améliorer de manière générale les infrastructures d'utilité publique**

Notre travail lié à l'emploi et à la protection sociale a fait l'objet d'un renforcement substantiel. Concrètement parlant, nous avons perfectionné la politique en faveur de l'emploi et d'autres mesures permettant notamment de stimuler l'emploi par la création d'entreprises et nous avons mis en œuvre le régime du salaire minimum. La couverture de l'assurance sociale sous toutes ses formes a continué de s'étendre, permettant d'accroître respectivement de 17,53 millions et de 20,28 millions le nombre des travailleurs urbains inscrits à l'assurance vieillesse de base et celui des personnes inscrites à l'assurance maladie de base et de maintenir un accroissement soutenu du nombre des personnes inscrites à l'assurance chômage, à l'assurance contre accident du travail et à l'assurance maternité. Les retraités des entreprises ont vu leurs pensions de retraite mensuelles augmenter en moyenne de 110 yuans par personne au cours de l'année dernière. Des expériences pilotes visant à réformer le régime d'assurance vieillesse de base dans les établissements d'intérêt public

ont été entreprises. Des moyens divers ont été explorés pour mettre en place un nouveau régime d'assurance vieillesse couvrant les régions rurales et les efforts destinés à doter d'une couverture sociale les travailleurs migrants d'origine rurale et les paysans dont les terres sont réquisitionnées se poursuivent de façon régulière. Un système de droit au minimum vital pour les citadins et les ruraux est mis en place dans l'ensemble du pays, ce qui a permis à quelque 66,19 millions de personnes de bénéficier d'une assistance. Le montant de l'allocation pour les personnes à faible revenu et les étudiants a été majoré en temps opportun. Les normes des avantages accordés aux militaires invalides, aux familles des militaires morts en service commandé ainsi qu'à d'autres catégories de personnel de l'Etat ou à leurs familles ont été améliorées dans de fortes proportions. Nos efforts consacrés à la construction de logements à prix et loyers fixés et à la rénovation des quartiers où sont établis de trop nombreux logements précaires ont été renforcés, et le problème de logement que connaissent les habitants à faible revenu a été atténué dans une certaine mesure. Enfin, plus de 48 millions de ruraux ont vu régler cette année leur problème d'accès à l'eau potable.

De nouveaux progrès ont été réalisés dans la promotion de l'équité de l'éducation. Parallèlement à la généralisation d'un enseignement obligatoire gratuit dans l'ensemble des villes et des régions rurales, tous les élèves ruraux au stade de l'enseignement obligatoire ont droit à des manuels gratuits. En plus d'une amélioration des subventions pour l'entretien des bâtiments scolaires dans les régions de l'Ouest et du Centre, les finances centrales ont affecté une somme de 3,25 milliards de yuans destinée à aider les écoles primaires et secondaires situées dans le Nord du pays à surmonter leurs difficultés en matière de chauffage. L'enseignement professionnel a connu lui aussi un développement accéléré. Le système national d'aide aux études a été renforcé : pendant l'année écoulée, en plus de 22,3 milliards de yuans affectés à cette fin par les finances

centrales, les finances locales ont augmenté elles aussi leurs dépenses dans ce domaine, permettant ainsi de financer la scolarisation de plus de 20 millions d'élèves. Les élèves de l'enseignement professionnel secondaire issus de familles urbaines pauvres ou d'origine rurale ont eu droit, eux aussi, à une aide financière de 1 500 yuans par an et par personne, subvention qui a bénéficié à environ 90% des élèves inscrits dans les écoles professionnelles secondaires.

La réforme des secteurs médical, pharmaceutique et sanitaire a progressé de manière soutenue. Avec quelque 814 millions d'habitants qui se sont inscrits à la nouvelle mutuelle médicale rurale, le taux de participation a d'ores et déjà atteint 91,5%. Le nombre des villes intégrées dans les expériences pilotes visant à instaurer une assurance maladie de base pour les habitants urbains est passé de 88 en 2007 à 317 en 2008 et le nombre des personnes supplémentaires inscrites à ce régime pendant l'année écoulée a atteint 73,59 millions (sur un total de 117 millions d'assurés). Le réseau urbain des services sanitaires de proximité a connu un développement considérable. Le système d'aide spéciale au profit des ménages inscrits au régime de planification familiale et le projet visant à encourager ceux-ci à avoir moins d'enfants et ainsi à s'enrichir plus vite ont continué à élargir leur champ d'application.

Les secteurs culturel et sportif ont connu un développement accéléré. La mise en place des infrastructures publiques à vocation culturelle a été intensifiée. L'industrie culturelle s'est développée rapidement. La réforme du système culturel a progressé sans discontinuer. Sans ménager nos efforts, nous avons réussi à organiser une édition de Jeux Olympiques et de Jeux Paralympiques de haut niveau et d'une nature originale, permettant à la nation chinoise de réaliser ses rêves vieux de cent ans. Le fait que nos sportifs y aient obtenu des succès remarquables au prix d'un combat acharné a considérablement exalté l'enthousiasme patriotique du peuple chinois tout entier et renforcé la cohésion de la nation chinoise.

L'édification de la démocratie et de la légalité a été intensifiée, le système de démocratie à la base a été amélioré et la conduite des affaires administratives en vertu de la loi a continué à progresser. Pendant l'année écoulée, le Conseil des Affaires d'Etat a soumis 8 projets de loi (dont la Loi des assurances sociales et la Loi portant sur la prévention des séismes et la réparation des dommages) à l'examen du Comité Permanent de l'Assemblée Populaire Nationale, et il a élaboré ou amendé 30 règlements administratifs. Le Règlement en matière de transparence des affaires administratives a commencé à être appliqué dans le pays entier. La sûreté de l'Etat et la stabilité sociale ont été préservées grâce au renforcement du système de prévention et de contrôle en matière de sécurité publique et aux efforts effectifs consacrés à la lutte anti-sécessionniste et à la lutte contre le terrorisme. Le travail concernant les ethnies, les affaires religieuses ainsi que les Chinois d'outre-mer et leurs familles a été renforcé.

### **3) Nous appliquer à imprimer une nouvelle vitalité et une nouvelle force motrice au développement socio-économique en contribuant activement au progrès de la réforme et de l'ouverture sur l'extérieur**

La restructuration du Conseil des Affaires d'Etat a été menée à bonne fin dans son ensemble, tandis que celle des administrations locales se poursuit d'un pas ferme. La réforme globale dans les régions rurales continue d'être menée en profondeur, alors que la réforme du régime de propriété forestière collective est en train de s'étendre dans le pays entier. La réforme des entreprises publiques a continué à gagner en profondeur. La réforme visant à transformer la Banque Agricole de Chine et la Banque d'Etat de Développement en sociétés par actions a progressé sans à-coups. La nouvelle loi relative aux impôts sur le revenu des entreprises est appliquée et un système d'impôt foncier applicable à toutes les catégories d'entreprises et à toutes les personnes physiques a été mis en place. La réforme du prix des carburants et des taxes associées, préparée depuis plusieurs années, a été entamée de façon satisfaisante. Un plan préliminaire sur la réforme

du système médical, pharmaceutique et sanitaire a été élaboré et soumis à une consultation publique. En somme, les innovations que nous avons menées à bien sur les plans institutionnel et structurel ont jeté une base solide pour le développement à long terme.

Notre ouverture sur l'extérieur s'est élargie. Dans ce domaine, nous avons veillé en particulier à appliquer la stratégie de primauté de la qualité des produits et de diversification des marchés d'exportation, à intensifier l'instauration de zones d'activité commerciales privilégiant la science et la technologie, à développer des centres de services en externalisation et à encourager l'exportation des produits bénéficiant de nos propres droits de propriété intellectuelle et de marques nationales. Tout en améliorant notre politique de sous-traitance, nous avons œuvré à pas sûrs à l'élargissement du secteur des services et à une meilleure orientation des investissements étrangers. Après une réorganisation nécessaire, nous avons mis en place un nouveau fonds spécial destiné à promouvoir la coopération économique et technique avec l'extérieur. Parallèlement, nous avons publié les Règlements d'administration sur les travaux sous contrat à l'étranger et remis de l'ordre dans la coopération en main-d'œuvre avec l'extérieur. Nous avons favorisé la coopération internationale dans les domaines des ressources énergétiques et naturelles, accéléré l'application de la politique dite "encourager des entreprises nationales à s'installer à l'étranger" et étendu le champ de notre assistance à l'étranger. Enfin, de nouveaux progrès ont été réalisés aussi bien dans le développement de zones de libre-échange, dans la multiplication de dialogues avec nos principaux partenaires commerciaux et économiques que dans l'extension de la coopération mutuellement avantageuse avec les pays en développement.

### **Camarades députés !**

Le 12 mai dernier, un tremblement de terre d'une intensité exceptionnelle a eu lieu dans le district de Wenchuan, province du Sichuan. La dévastation a été

telle que le monde entier a été bouleversé. Sous la ferme direction du Comité central du Parti et du Conseil des Affaires d'Etat, notre population multiethnique — dont les habitants des régions sinistrées eux-mêmes —, unie comme un seul homme et animée d'une volonté unanime, s'est livrée, de concert avec nos forces armées envoyées sur place et qui n'ont pas hésité à monter en première ligne, à des opérations de secours d'une rapidité, d'une envergure de mobilisation et d'une étendue d'engagement sans précédent dans l'histoire de la Chine. En donnant la priorité au secours de la vie des sinistrés, nous avons réussi à sauver des ruines quelque 84 000 personnes. Nous avons agi avec promptitude et résolution pour réparer les infrastructures et drainer la retenue qui s'était formée à Tangjiashan, éliminant ainsi le risque d'apparition de nouvelles graves catastrophes qui auraient pu suivre ces désastres. Grâce aux multiples mesures de prévention des épidémies que nous avons prises, aucun foyer sérieux ne s'est déclaré après le tremblement de terre gravissime de Wenchuan. Pour aider les régions sinistrées à se relever, une somme de 38,4 milliards de yuans destinée à appuyer les opérations de secours et une enveloppe de 74 milliards de yuans destinée à aider à leur reconstruction ont été spécialement affectées par les finances centrales, une série de politiques et de mesures a été prise sans tarder pour leur venir en aide. En plus des aides parallèles apportées aux régions sinistrées par différents secteurs et régions, les divers milieux sociaux, la large masse de nos ressortissants à l'étranger et de nos compatriotes de Hong Kong, de Macao et de Taiwan et la communauté internationale n'ont pas hésité à faire preuve de solidarité en apportant des dons en espèces et en nature, constituant ainsi d'immenses forces unies dans la lutte contre les catastrophes naturelles. Dans la lutte ardue que nous avons livrée contre le tremblement de terre de Wenchuan, sont apparus de nombreux faits et gestes propres à émouvoir tous et toutes. Cela démontre pleinement, tout en composant des chapitres splendides dans les annales de la lutte contre les catastrophes naturelles, le magnifique esprit

national qui se caractérise entre autres par la ténacité et la ferme volonté de se perfectionner au prix de louables efforts.

Les succès accomplis pendant l'année écoulée nous ont demandé de durs efforts. Nous devons ces succès à la juste direction du Comité central du Parti ayant pour secrétaire général le camarade Hu Jintao et à son aptitude à maîtriser la situation générale, aux efforts soutenus fournis conjointement par tout notre Parti, toute notre armée et tout notre peuple multiethnique. Au nom du Conseil des Affaires d'Etat, je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à notre peuple multiethnique, à tous les partis et groupements démocratiques, à toutes les organisations populaires et à tous les milieux sociaux du pays. Je tiens à remercier chaleureusement nos ressortissants à l'étranger et nos concitoyens des régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao, et de Taiwan. Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux différents gouvernements étrangers, aux organisations internationales et aux amis de tous les pays du monde qui ont fait preuve de compréhension vis-à-vis de la modernisation chinoise et qui y ont apporté leur soutien.

Tout en appréciant à juste titre les succès que nous avons remportés au cours de l'année passée, nous devons cependant nous rendre clairement compte que nous faisons actuellement face à des défis et des difficultés d'une âpreté sans précédent.

Premièrement, la crise financière poursuit son ravage dans le monde entier et ne semble pas prête à rebrousser définitivement chemin. Du fait que la demande sur le marché international régresse continuellement, que la tendance à l'inflation devient de plus en plus tangible partout dans le monde et que le protectionnisme regagne du terrain, notre économie fait face à un environnement extérieur de plus en plus rude et les facteurs d'incertitude préjudiciables à son développement se multiplient.

Deuxièmement, sous l'impact de la crise financière mondiale, la croissance de notre économie se ralentit de façon continue, ce qui est d'ores et déjà devenu l'un des problèmes majeurs qui rendent incertain l'ensemble de notre situation économique. A cela il faut ajouter le fait que certains secteurs d'activité accusent une surcapacité de production et que des entreprises éprouvent de sérieuses difficultés pour poursuivre leur exploitation. Par ailleurs, le plein-emploi connaît des difficultés croissantes, les facteurs de réduction des revenus et d'accroissement des dépenses se multiplient, et il nous sera plus malaisé d'assurer un accroissement régulier de la production céréalière comme des revenus des paysans.

Troisièmement, les contradictions institutionnelles et structurelles qui freinent depuis longtemps le développement sain de notre économie persistent toujours, certaines d'entre elles se révèlent même assez graves. Il n'y donc rien d'étonnant à ce que la consommation reste insuffisante, que le développement de notre secteur tertiaire laisse à désirer par rapport à celui des autres secteurs, que notre capacité d'autonomie dans la création reste faible, que notre consommation en ressources énergétiques et naturelles demeure excessive, que notre situation environnementale demeure préoccupante, et que l'écart de développement continue de s'élargir entre les villes et les campagnes d'une part, et entre les régions d'autre part.

Quatrièmement, certains problèmes liés aux intérêts vitaux de la population n'ont pas été complètement réglés. C'est la raison pour laquelle il existe encore bon nombre de problèmes qui réclament une solution urgente dans les domaines aussi bien de la protection sociale, de l'éducation, des services médicaux, de la redistribution sociale que de l'ordre public.

Cinquièmement, des failles existent dans la réglementation du marché, le contrôle et l'application des lois sur le marché et la sensibilisation sociale au sens du crédit. Une suite successive d'affaires d'insécurité alimentaire et d'accidents

du travail très graves qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée ont occasionné à la population de très lourdes pertes tant aux personnes qu'aux biens. Nous devons en tirer une profonde leçon.

Il nous faut nous rendre compte de façon aiguë de la gravité et de la complexité de la situation économique tant nationale qu'internationale et renforcer notre conscience de la crise et des difficultés. Nous devons également nous montrer aptes à exploiter les conditions favorables et à faire face aux défis de toutes sortes qui s'exposent devant nous. En somme, nous devons, afin de ne pas décevoir l'attente de notre peuple et la confiance qu'il place en nous, faire tout ce qui est possible pour mener à bien notre travail dans tous les domaines.

## **II. ORIENTATIONS GENERALES DE L'ACTIVITE GOUVERNEMENTALE POUR 2009**

Cette année étant une année cruciale pour la réalisation du XI<sup>e</sup> Plan quinquennal et aussi une année où la croissance économique de notre pays connaît les difficultés les plus grandes depuis l'avènement du siècle nouveau, nous avons à nous atteler à des tâches particulièrement lourdes en matière de réforme, de développement et de stabilité sociale.

Suite à un examen global de la conjoncture nationale et internationale, nous pouvons affirmer que notre pays se trouve encore dans une période importante riche d'opportunités stratégiques. Confrontés à des opportunités et à des défis, nous rencontrons des difficultés mais nous gardons l'espoir. Puisque les données essentielles régissant notre développement socio-économique et sa tendance favorable à long terme n'ont pas changé, nous avons d'autant plus confiance pour surmonter les difficultés et relever les défis que nous possédons les moyens et les capacités d'atteindre nos buts. Nous puisons notre confiance et nos forces dans le fait que l'autorité centrale a procédé à un jugement scientifique de la

situation intérieure et extérieure avant d'adopter une approche adéquate ; dans de multiples mesures politiques élaborées et déjà mises en application afin de faire face aux défis et d'assurer un développement à long terme ; dans l'immense demande qu'on a vu surgir, au cours d'un processus accéléré d'industrialisation et d'urbanisation, dans différents domaines : construction d'infrastructures, amélioration structurelle des industries et de la consommation, protection de l'environnement, aménagement de l'écosystème, progrès des œuvres sociales, etc. Nous puisons aussi notre confiance et nos forces dans l'appui fourni par des fonds abondants, de riches ressources en main-d'œuvre et aussi par d'autres facteurs de production ; dans le fonctionnement tout à fait régulier de notre système financier de prudence, la vitalité toujours croissante de nos entreprises de toute catégorie et la parfaite flexibilité de nos politiques macroéconomiques ; dans les bases matérielles, scientifiques et technologiques et le système institutionnel mis en place pendant les 30 dernières années de réforme et d'ouverture sur l'extérieur ; dans les avantages de notre régime politique et institutionnel qui nous permet de concentrer les forces du pays pour nous atteler à de vastes entreprises, un environnement social caractérisé par l'harmonie et la stabilité, ainsi que l'esprit d'initiative et d'innovation témoigné dans l'ensemble du pays en faveur du développement scientifique ; enfin, dans la ferme détermination de la nation chinoise d'œuvrer à la puissance et à la prospérité du pays. Dès lors que nous nous appuyons fermement sur la direction du Parti et sur notre peuple multiethnique, nous pouvons surmonter toutes sortes de difficultés et nous pouvons sûrement réduire au maximum les effets néfastes de la crise financière internationale et faire progresser notre développement socio-économique à un rythme rapide tout en lui assurant une excellente qualité.

Pour bien accomplir les activités du gouvernement en 2009, nous aurons à brandir bien haut l'étendard du socialisme à la chinoise en nous guidant sur la théorie de Deng Xiaoping et sur la pensée importante de la Triple

Représentativité et à appliquer le concept de développement scientifique de façon approfondie. Il faut considérer comme tâche primordiale de notre activité économique le maintien d'une croissance régulière et relativement rapide. Pour ce faire, nous devons nous attacher à renforcer et à améliorer le contrôle macroéconomique, à élargir la demande intérieure, en particulier la demande de consommation, à changer le mode de croissance tout en accélérant le réajustement stratégique de nos structures économiques, à approfondir la réforme, à élargir l'ouverture sur l'extérieur et à améliorer le niveau de vie de la population tout en favorisant l'harmonie de la société, de manière à faire progresser globalement notre édification socialiste dans les secteurs économique, politique, culturel, social et écologique.

Les objectifs essentiels prévus cette année pour le développement économique et le progrès social se présentent comme suit : augmentation d'environ 8% du PIB accompagnée d'une plus grande amélioration de la structure économique ; création de plus de 9 millions d'emplois dans les agglomérations urbaines avec un taux de chômage inscrit inférieur à 4,6% ; croissance régulière des revenus des populations urbaine et rurale ; limitation à 4% environ du niveau global d'augmentation des prix à la consommation des ménages ; balance des paiements internationaux mieux équilibrée. Il convient de souligner particulièrement que le taux d'environ 8% de la croissance du PIB a été proposé en tenant compte aussi bien des besoins que des possibilités de développement. Dans un pays en voie de développement et peuplé de 1,3 milliard d'habitants comme le nôtre, il est nécessaire de maintenir une certaine vitesse de croissance économique pour assurer la création de nouveaux emplois dans les villes et les régions rurales, augmenter les revenus de la population et garantir la stabilité sociale. Tant que nous définirons des politiques justes, adopterons des mesures adéquates tout en assurant leur application effective, il sera tout à fait possible de faire aboutir ces objectifs.

Pour mener à bien l'activité gouvernementale de cette année, il faut appréhender les principes suivants.

Primo, élargir la demande intérieure et assurer la croissance. On devra poursuivre les efforts destinés à inverser la tendance au ralentissement du rythme de croissance en considérant cette tâche comme l'objectif primordial du contrôle macroéconomique. Dans ce cadre, il faudra mettre l'accent sur l'élargissement de la demande intérieure tout en le considérant comme un principe stratégique à long terme en vue de la croissance économique, il faudra aussi augmenter la demande effective et renforcer les maillons faibles, de manière à faire pleinement jouer à la demande intérieure, surtout aux besoins de consommation, son rôle prédominant sur la croissance économique.

Secundo, réajuster les structures et améliorer le niveau. On devra continuer à promouvoir la restructuration économique et l'innovation en les considérant comme les fronts d'attaque de nos efforts visant à changer notre mode de croissance. Il faudra à cet effet transformer la pression en force motrice, protéger et développer sans aucune hésitation les forces productives avancées, éliminer les capacités de production arriérées, intégrer les facteurs de production, explorer de nouveaux espaces de développement et veiller à concilier le maintien de la croissance, la restructuration et l'augmentation de la productivité, de manière à améliorer la qualité globale de notre économie et sa force de réserve.

Tertio, poursuivre la réforme et stimuler la vitalité. On devra continuer à approfondir la réforme et à élargir l'ouverture sur l'extérieur en considérant l'une et l'autre comme moteurs essentiels de la promotion d'un développement scientifique. Il convient donc de manifester une plus grande liberté d'esprit, de renforcer la réforme portant sur les secteurs prioritaires et les maillons clés, d'éliminer les obstacles au niveau institutionnel et, enfin, de galvaniser la force créatrice.

Quarto, s'attacher aux conditions de vie de la population et promouvoir

l'harmonie. Plus le moment est difficile, plus il nous faut nous occuper des conditions de vie de la population et veiller à l'harmonie et à la stabilité de la société. On devra continuer à considérer la garantie et l'amélioration du niveau de vie de la population comme le point de départ et à la fois le point d'arrivée de l'activité économique. Tout en combinant la promotion de la croissance, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie de la population, on appliquera une politique plus dynamique en matière d'emploi, de manière à permettre à la population de bénéficier des fruits de la réforme et du développement.

### **III. TACHES PRINCIPALES DE 2009**

L'activité gouvernementale de cette année doit avoir pour préoccupation principale de faire face à la crise financière internationale et de promouvoir un développement économique régulier et relativement rapide en procédant à une coordination globale et en privilégiant les secteurs prioritaires sans négliger aucun aspect particulier. On appliquera sur toute la ligne un plan global ayant pour but de promouvoir un développement économique régulier et relativement rapide. Il s'agit à cet effet d'élargir substantiellement l'ampleur des investissements publics en lançant un projet d'investissement d'un montant total de 4 000 milliards de yuans (dont 1 180 milliards proviendront de l'instance centrale) prévu pour deux ans. Ce budget sera destiné aux volets suivants : procéder à des réductions fiscales structurelles afin d'élargir la demande intérieure ; appliquer sur une grande échelle le plan de restructuration et de redressement des industries afin d'augmenter la compétitivité globale de l'économie nationale ; favoriser l'innovation et renforcer le soutien scientifique et technique, de manière à accroître le potentiel du développement ; enfin, augmenter dans de fortes proportions le niveau de garantie de la protection sociale, multiplier les emplois dans les villes et les campagnes et assurer le

développement des œuvres du bien-être social. Tout en donnant la priorité à l'application de ce plan global, on veillera à mener à bien le travail dans sept domaines :

**1) Renforcer et améliorer le contrôle macroéconomique tout en assurant une croissance économique régulière et relativement rapide**

Il faudra poursuivre l'application de mesures de contrôle économique à la fois souples et prudentes en veillant à ce que notre mécanisme de macrocontrôle augmente ses capacités à réagir face à des situations imprévues et qu'il parvienne à obtenir des résultats positifs plus tangibles. Nous veillerons aussi à ce que le ralentissement de la croissance économique soit stoppé au plus vite afin de poursuivre un développement régulier et relativement rapide.

Il est nécessaire d'appliquer une politique budgétaire de relance.

Primo, augmenter dans de fortes proportions les dépenses du gouvernement, car c'est la mesure la plus consciente, la plus directe et la plus efficace pour élargir la demande intérieure. Cette année le déséquilibre entre les recettes et les dépenses financières s'avère d'une importance significative. D'une part, le ralentissement de la croissance et la diminution des charges fiscales des entreprises et des particuliers conduiront inévitablement à une baisse de la vitesse d'accroissement des recettes financières ; d'autre part, pour stimuler la croissance, améliorer le niveau de vie de la population et approfondir la réforme, la nécessité s'impose d'augmenter considérablement les investissements et les dépenses publiques. Le déficit budgétaire prévisionnel résultant de la brèche due à la réduction des recettes assortie d'une augmentation des dépenses s'élève à 750 milliards de yuans pour les finances centrales, soit une augmentation de 570 milliards de yuans par rapport à l'année précédente. En même temps, sur approbation du Conseil des Affaires d'Etat, 200 milliards de yuans d'emprunts publics seront émis par le ministère des Finances pour le compte de certaines provinces et inscrits au budget de leurs finances. Il s'ensuivra un déficit total de

950 milliards de yuans pour l'ensemble des finances publiques, chiffre qui ne dépassera pas 3% du PNB. Si l'augmentation du déficit pour cette année s'avère importante, le cumul des dettes publiques ne représentera qu'environ 20% du PNB grâce aux diminutions successives du déficit durant ces dernières années, c'est-à-dire qu'il restera dans les limites supportables pour la puissance globale de notre pays et qu'il laissera une assez grande marge de manœuvre pour émettre des emprunts publics. Ce déficit ne présentera donc pas de danger au niveau d'ensemble.

Secundo, appliquer des réductions fiscales structurelles et faire progresser la réforme dans le domaine des impôts et des redevances. Pour ce faire, on adoptera différents procédés, notamment la diminution, la détaxe, la compensation ou l'exemption pour alléger les charges fiscales des entreprises et des particuliers, de manière à encourager les investissements des entreprises et la consommation des habitants et à augmenter la vitalité microéconomique. Selon des estimations préliminaires, cette année les entreprises et les particuliers verront leurs charges allégées d'environ 500 milliards de yuans grâce à l'introduction générale d'un nouveau mode de perception de la taxe sur la valeur ajoutée, à l'application d'exonérations fiscales concernant les PME et les transactions immobilières et boursières et de mesures de détaxe à l'exportation, et aussi à la suppression de 100 sortes de redevances administratives.

Tertio, optimiser la structure des dépenses financières. L'Etat continuera à augmenter les investissements dans les secteurs prioritaires et à contrôler rigoureusement les dépenses ordinaires, de manière à réduire le coût de fonctionnement.

Il est nécessaire d'assouplir la politique monétaire de façon appropriée. La politique monétaire est appelée à jouer un rôle encore plus actif pour stimuler la croissance.

Primo, il convient d'améliorer la régulation financière. Afin d'assurer que le

volume global du crédit réponde au besoin de développement économique, la  $M_2$  sera augmentée d'environ 17% et le volume des crédits nouveaux dépassera 5 000 milliards de yuans.

Secundo, il convient d'optimiser la structure des crédits. Dans cette optique, on devra formuler des orientations pour l'allocation de crédits sans négliger de surveiller les réalisations et on devra renforcer le soutien financier aux maillons faibles tels que l'agriculture, les paysans et le monde rural ainsi que les PME. Dans le même temps, on veillera à aider certaines entreprises à obtenir plus facilement des crédits. En ce qui concerne les entreprises des secteurs industriels à forte consommation d'énergie, à forte émission polluante et alourdies par des capacités de production excédentaires, leurs demandes de crédits seront examinées avec la plus grande rigueur.

Tertio, il convient d'assurer un meilleur fonctionnement des mécanismes de transmission de la politique monétaire afin de garantir la fluidité des capitaux. Pour ce faire, on tirera pleinement parti des avantages et des particularités des organisations financières de toutes catégories afin qu'elles rénovent et améliorent les services financiers, qu'elles répondent aux besoins de fonds rationnels et qu'elles forment des synergies en faveur du développement économique.

Quarto, il convient de renforcer et d'améliorer le contrôle financier. Toutes les entreprises financières devront renforcer la gestion des risques et augmenter leur capacité à y résister. On veillera, dans le domaine des finances, à entretenir des rapports équilibrés entre l'innovation, l'ouverture sur l'extérieur et le contrôle. La surveillance et la gestion de la circulation transfrontalière des capitaux seront renforcées de manière à assurer la stabilité et la sécurité financières.

On veillera à renforcer la concordance des politiques appliquées dans les domaines de l'industrie, du commerce, des terres, des investissements et de l'emploi avec les politiques financière et monétaire, de manière à ce qu'elles

créent une synergie de macrocontrôle.

**2) Elargir activement la demande intérieure en mettant l'accent sur la consommation, afin de mieux faire jouer à la demande intérieure son rôle d'entraînement sur la croissance économique**

Primo, accroître la consommation, en particulier celle des habitants. Dans le cadre de la poursuite du réajustement de la distribution des revenus, nous augmenterons la part que représente la rémunération du travail dans le revenu national, accroîtrons la proportion des dépenses gouvernementales destinées à améliorer les conditions de vie de la population et à activer la consommation, et élèverons le niveau des subventions accordées aux citadins à faible revenu et aux paysans. Parallèlement, nous favoriserons le développement de nouveaux pôles de consommation afin de créer un espace de consommation plus important. A cette fin, il faudra perfectionner les politiques relatives au marché automobile en accélérant le développement du marché de l'occasion et du marché de la location, de manière à encourager une consommation rationnelle dans le secteur de l'automobile. En même temps, nous devons stimuler énergiquement les services commerciaux permettant de faciliter la vie de la population, notamment le commerce de proximité, la gestion immobilière et les services ménagers, accélérer la consommation dans les secteurs du tourisme et des loisirs, accroître la consommation de services dans les domaines des activités culturelles, des divertissements et de la culture physique et, enfin, développer activement les réseaux informatiques, les dessins animés ainsi que d'autres modes de consommation émergents. Il faudra améliorer les politiques relatives à la consommation et créer un meilleur environnement dans ce domaine. Dans le cadre de l'application accélérée du projet dit "Couverture de tous les cantons et villages par un réseau de distribution moderne", nous favoriserons l'extension des chaînes de magasins dans les campagnes. Il faudra renforcer la mise en place des centres de consommation et d'un réseau de services dans les villes et les

campagnes, assainir le marché et protéger les droits et intérêts légitimes des consommateurs. Il faudra aussi accélérer la mise au point des mesures politiques destinées à encourager la consommation et développer activement le crédit à la consommation. Pour assurer une meilleure application des projets dits “Subventions aux ruraux pour l’achat d’appareils électroménagers, de matériel agricole, de voitures et de motos”, il faudra veiller à ce que les subventions d’un montant total de 40 milliards de yuans provenant des finances centrales soient affectées aux chaînes importants et efficaces, afin d’aider les entreprises à augmenter effectivement leur vente et les paysans à en tirer réellement profit.

Secundo, maintenir un rythme de croissance relativement rapide des investissements et optimiser leur structure. Pour cette année, le gouvernement central prévoit une enveloppe de 908 milliards de yuans, qui seront consacrés principalement aux domaines suivants : travaux destinés à l’amélioration des conditions de vie de la population comme le développement de logements à prix et loyers fixés, de l’éducation, de la santé publique, de la culture ; économies d’énergie, protection de l’environnement et aménagement écologique ; refonte et innovation techniques ; construction d’ouvrages hydrauliques pour l’agriculture, de chemins de fer, d’autoroutes et d’autres infrastructures importantes ; reconstruction post-séisme. Nous devons veiller à ce que les investissements gouvernementaux soient affectés aux points névralgiques de la résistance à la crise et aux chaînes faibles du développement économique et social, tout en évitant absolument qu’ils aboutissent dans les industries de transformation ordinaires. Nous accélérerons la mise au point des politiques préférentielles destinées à orienter les investissements sociaux. En diffusant des informations et en renforçant les orientations, nous soutiendrons le flux des capitaux non publics vers les secteurs privilégiés par les politiques industrielles de l’Etat et nous encouragerons les entreprises à accroître leurs investissements dans la recherche, le développement et la rénovation technique. Puisque toutes les ressources dont

nous disposons proviennent du peuple, nous devons les utiliser avec la plus haute conscience de nos responsabilités. C'est également dans ce contexte que nous insisterons toujours sur la qualité des travaux de construction, afin que ces derniers puissent résister à l'épreuve du temps et même enrichir le patrimoine de nos descendants.

Tertio, favoriser un développement sain et régulier du marché immobilier. Il faudra pour ce faire adopter des mesures politiques plus actives et plus énergiques pour affermir la confiance des ménages dans le marché immobilier, réguler leur prévision d'achat et stabiliser les investissements, afin de promouvoir un développement régulier et ordonné du secteur immobilier. Nous accélérerons l'application et l'amélioration des politiques et des mesures destinées à favoriser la construction de logements à prix et loyers fixés. Nous ferons en sorte que d'ici trois ans, 7,5 millions de familles urbaines aux revenus modestes et 2,4 millions de foyers occupant des logements précaires dans les forêts publiques, les bassins miniers et les zones de défrichement puissent avoir accès à un logement convenable. Pour ce faire, les finances centrales affecteront cette année 49,3 milliards de yuans au projet de logement garanti pour tous. Concrètement, il s'agira d'augmenter les investissements destinés à la construction de HLM et à la rénovation de quartiers où se trouvent de nombreux logements précaires, de majorer de façon appropriée les subventions aux logements destinées aux régions du Centre et de l'Ouest, d'étendre le champ des expériences de réhabilitation de locaux vétustes dans les campagnes et de mettre en œuvre le projet visant à sédentariser les nomades dans les régions peuplées d'ethnies minoritaires. Dans certaines régions où les conditions sont réunies, nous pourrions affecter à la construction de logements sociaux une part du fonds d'épargne-logement inutilisé. Il faudra également développer de façon active les logements locatifs publics. Par ailleurs, nous veillerons à une application pertinente des politiques de crédit, de fiscalité et d'autres mesures ayant toutes

pour objet d'encourager les habitants à acquérir un logement à usage personnel ou un logement supplémentaire. Ceux qui achètent un second logement ordinaire pour leur propre usage et qui remplissent les conditions requises dans ce domaine pourront bénéficier des mêmes politiques préférentielles de crédit que les personnes qui achètent leur premier logement. Quant à l'impôt sur le prix de vente prélevé à l'occasion de la cession d'un logement, nous appliquerons une politique de réduction ou d'exonération fiscales en fonction de la durée de possession du logement par le propriétaire précédent. Pour stimuler l'offre et les acquisitions de logements marchands ordinaires, des crédits seront alloués pour soutenir la construction des logements à prix bas ou modéré et de petite ou moyenne surface. Il faudra aussi dynamiser davantage le marché de la revente et de la location de logements. En même temps, nous encouragerons les différentes régions à stabiliser et à développer le marché immobilier en fonction de leurs conditions spécifiques, tout en leur définissant les orientations nécessaires. Nous intensifierons la gestion par catégorie du marché immobilier tout en continuant à y remettre de l'ordre et à régler les transactions. Nous devons aider les travailleurs migrants à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans le domaine du logement. Nous étendrons le champ des expériences de réhabilitation de locaux vétustes dans les campagnes. Dans le but de satisfaire les différents besoins de la population, nous devons approfondir la réforme du système de logement dans les agglomérations urbaines, afin de permettre à chacun de se loger convenablement.

Quarto, renforcer la reconstruction des régions touchées par le séisme. Pour assurer une application à la fois rapide et générale du programme global de reconstruction post-séisme, les finances centrales prévoient, pour cette année, une enveloppe supplémentaire de 130 milliards de yuans au titre du fonds de reconstruction. En vue d'accélérer la remise en état des logements dans les villes et les campagnes sinistrées, il conviendra d'associer la réparation, la

consolidation et la reconstruction. Nous ferons en sorte que la reconstruction de maisons rurales effondrées ou gravement endommagées à la suite du séisme soit accomplie pour l'essentiel, et que la population sinistrée puisse emménager dans un nouveau logement avant la fin de cette année. En outre, il faudra accélérer la reconstruction des écoles dans les régions touchées par le tremblement de terre, de manière à ce que plus de 95% d'élèves puissent poursuivre leur scolarité dans des locaux permanents avant la fin de cette année. Nous continuerons à rétablir les infrastructures dans les domaines de l'énergie, de l'hydraulique, des transports et des télécommunications. Nous veillerons à prévenir et traiter les catastrophes qui pourraient être provoquées par les suites du tremblement de terre. Nous nous attacherons aussi au rétablissement des écosystèmes, à l'aménagement de l'environnement et à la remise en culture des terres labourables dévastées par le séisme. En référence au programme de réajustement et de redressement des industries prioritaires, nous accélérerons le rétablissement et le développement des industries des régions sinistrées. Enfin, nous devons, d'une part, bien organiser les aides parallèles et les assistances spéciales, et d'autre part, assurer une meilleure gestion et une utilisation plus efficace des fonds et des matériaux destinés à la reconstruction post-séisme. Somme toute, nous devons redoubler nos efforts pour accélérer la reconstruction des régions sinistrées, de manière à ce que les objectifs et les tâches prévus sur trois ans soient réalisés pour l'essentiel en deux ans et que la population sinistrée retrouve au plus tôt des conditions de vie normales.

### **3) Conforter l'agriculture comme fondement de l'économie nationale et assurer un accroissement régulier de la production agricole ainsi que des revenus des paysans**

Cette année, l'accent sera mis sur les cinq points suivants :

Primo, assurer une croissance régulière de la production céréalière. Pour y parvenir, il importera de stabiliser la superficie des terres affectées à la culture

céréalière, d'améliorer le rendement unitaire, d'optimiser l'assortiment des variétés céréalières et d'activer l'exécution du projet visant à augmenter de 50 millions de tonnes notre capacité de production céréalière.

Secundo, adapter la production agricole aux besoins du marché. On devra encourager la production des produits agricoles qui font l'objet d'une forte demande, tout en veillant à améliorer la qualité, le rendement et la compétitivité de l'ensemble des produits agricoles. Dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du nouveau plan visant à optimiser la répartition régionale des produits agricoles qui constituent des atouts locaux, on encouragera les régions qui s'y prêtent à développer la production de cultures industrielles, notamment des oléagineux. On s'appliquera également à stabiliser la production de viande de porc, à mettre en œuvre le plan de redressement de l'industrie laitière et à promouvoir, dans les domaines de l'élevage et de l'aquaculture, un mode d'élevage à grande échelle performant et respectueux des normes. En outre, une importance accrue sera accordée à la prévention et au contrôle des épizooties et des épiphyties graves.

Tertio, renforcer la construction des infrastructures agricoles et les actions d'amélioration du niveau de vie de la population rurale. Pour ce faire, il faudra aménager les terres sur une grande échelle en procédant à un agencement global des champs, des installations hydrauliques, des routes et des forêts. Il faudra aussi continuer à amender les champs à faible ou moyen rendement et à créer des surfaces cultivables répondant à des critères élevés. Parallèlement, on accélérera la consolidation des réservoirs hydrauliques de moyenne et grande capacité d'une part, et des petits barrages prioritaires d'autre part, qui sont endommagés ou qui présentent des risques, et on intensifiera le réaménagement des zones d'irrigation et la construction de petits ouvrages hydrauliques à usage agricole. Vers la fin de l'année prochaine, des routes goudronnées ou cimentées desserviront pratiquement tous les cantons et bourgs du pays ainsi que les

villages administratifs des régions de l'Est et du Centre répondant aux conditions, tandis que dans les régions de l'Ouest, les villages administratifs où sont réunies les conditions seront accessibles par les voies publiques. Cette année, on cherchera à apporter une solution au problème d'eau potable pour 60 millions de ruraux supplémentaires, et à augmenter de 5 millions le nombre de foyers ruraux utilisant le méthane. Par ailleurs, de plus grands efforts seront consacrés à la construction d'infrastructures rurales telles que le réseau électrique, les réseaux de poste et de télécommunications, ainsi que les installations nécessaires aux secteurs sociaux.

Quarto, accroître les revenus des paysans par de multiples moyens. Pour ce faire, il faudra développer énergiquement une agriculture moderne adaptée aux conditions locales et aider la transformation à forte valeur ajoutée et la distribution des produits agricoles. Il faudra aussi donner une impulsion aux secteurs secondaire et tertiaire dans les campagnes, promouvoir l'implantation de petites agglomérations urbaines et renforcer l'économie au niveau des districts.

Quinto, consacrer plus d'efforts à l'aide au développement des régions pauvres. Pour que la politique d'aide aux nécessiteux couvre l'ensemble de la population rurale à faible revenu, on appliquera cette année la nouvelle norme d'aide, qui s'élèvera à 1 196 yuans en moyenne par personne. Le nombre de bénéficiaires sera porté à 40,07 millions de personnes. Cela marquera le début d'une phase nouvelle de l'aide au développement des régions pauvres dans notre pays. Mais cela ne nous empêchera pas de continuer à perfectionner les stratégies et politiques d'Etat d'aide aux régions pauvres, d'accroître les fonds destinés à ce domaine et de perpétuer l'assistance à ces régions par la mise en valeur de leurs ressources. L'accent sera mis sur le lancement de projets d'aide visant l'ensemble des habitants d'un village, la formation professionnelle destinée à favoriser les transferts de main-d'œuvre, ainsi que l'assistance aux régions déshéritées grâce à l'industrialisation et au déplacement d'habitants. L'objectif

que l'on cherche ainsi à atteindre est de permettre aux plus défavorisés de quitter définitivement le stade de la pauvreté et même de s'enrichir.

Pour mieux résoudre les problèmes liés à l'agriculture, aux régions rurales et aux agriculteurs, il conviendra d'adopter les mesures qui suivent.

Premièrement, il faudra augmenter dans de fortes proportions les crédits consacrés au développement de l'agriculture et des régions rurales. Cette année, les finances centrales prévoient une enveloppe de 716,1 milliards de yuans en faveur de la production agricole, du développement des régions rurales et de l'aide aux paysans, soit une augmentation de 120,6 milliards de yuans par rapport à l'année dernière. Les fonds consacrés aux projets de construction d'intérêt public dans les régions rurales du Centre et de l'Ouest seront fortement augmentés, alors que les participations à ces projets des finances des districts et des échelons inférieurs seront supprimées. Les mesures d'aide à la production de céréales devront privilégier les principales régions productrices. Il s'agit là d'accroître les transferts de paiements généraux et les primes financières destinés aux grands districts producteurs et de renforcer le soutien aux projets de développement de l'industrie céréalière.

Deuxièmement, il faudra, de manière à stimuler le dynamisme des producteurs de grain, majorer de façon substantielle le prix d'achat plancher des céréales et maintenir le prix des produits agricoles à un niveau raisonnable. Cette année, les prix d'achat minima du blé et du riz seront tous augmentés de 0,22 et 0,26 yuan/kg. Il conviendra de lancer en temps opportun une politique circonstancielle d'achat et de stockage des principaux produits agricoles afin d'accroître les réserves de céréales, de coton, d'huiles végétales et de porc et d'améliorer le contrôle et la régulation du marché des produits agricoles.

Troisièmement, il faudra continuer à augmenter les subventions agricoles. Les finances centrales envisagent de débloquer à cet effet une enveloppe de 123 milliards de yuans, soit un accroissement de 20 milliards de yuans par

rapport à l'année dernière. Les subventions directes aux producteurs de céréales connaîtront une nouvelle progression. On augmentera le volume global des allocations pour la culture de variétés de qualité tout en élevant les barèmes, de sorte que ces allocations couvrent tout le pays pour la culture du riz, du blé, du maïs et du coton, et un plus grand nombre de régions pour la culture du colza et du soja, et qu'elles s'étendent à la culture du théier à huile. Quant aux subventions pour l'achat de matériel agricole, elles couvriront tous les districts (fermes) de culture et d'élevage. Les finances centrales verseront à cette fin une somme de 13 milliards de yuans, soit 9 milliards de plus que l'année passée. En outre, les subventions générales destinées à l'acquisition de moyens de production agricole seront accrues en temps utile en fonction du taux de hausse des prix de ces moyens et de la superficie des terres cultivées.

Quatrièmement, il faudra accélérer la mise en place d'un système de prestations d'un type nouveau en faveur des agriculteurs. A cet effet, il est nécessaire de multiplier les investissements dans la recherche en sciences et techniques agricoles, de promouvoir la généralisation des nouveaux acquis en matière d'innovation agronomique et d'accroître la capacité de prestations dans ce domaine. On perfectionnera, aux échelons de base, les organismes de service public travaillant à la diffusion des techniques agricoles, à la prévention et au contrôle des épizooties et des épiphyties, au contrôle de la qualité des produits agricoles, etc. On encouragera les coopératives d'approvisionnement et de vente, les coopératives paysannes spécialisées et les entreprises pilotes à fournir sous diverses formes des services de production et d'exploitation.

Cinquièmement, il faudra maintenir et améliorer le système fondamental d'exploitation rurale. Il est nécessaire de stabiliser et de maintenir à long terme les droits d'exploitation existants, afin de conférer aux paysans, y compris les paysans migrants, des droits plus étendus et mieux protégés sur l'exploitation des terres qui leur sont concédées. La cession des droits d'exploitation de terres

agricoles devra s'effectuer selon les principes de légalité, de libre-consentement et de compensation. Nous continuerons à appliquer de la façon la plus stricte les mesures concernant la protection des terres arables et l'économie des terres cultivables. Dans cette optique, il faudra absolument préserver au moins 1,8 milliard de *mu* (120 millions d'hectares) de terres cultivées dans tout le pays : c'est là un seuil à ne pas franchir. On poursuivra la réforme du régime de propriété forestière collective et on mènera en profondeur la réforme globale dans les régions rurales. La restructuration des administrations des cantons et des bourgs se poursuivra à un rythme accéléré, et des mesures à la fois énergiques et prudentes seront prises pour favoriser le remboursement des dettes des gouvernements de base dans les campagnes.

#### **4) Procéder à un changement rapide de mode de développement et à un réajustement stratégique de notre structure économique**

Cette année, on veillera à la restructuration industrielle en mettant l'accent sur la croissance de la production et la montée en gamme.

Primo, il faudra accélérer l'élaboration et la mise en œuvre de projets de réorganisation et de redressement des secteurs prioritaires tels que l'automobile, la sidérurgie, la construction navale, la pétrochimie, l'industrie légère, le textile, la production de métaux non ferreux, l'industrie de l'équipement, l'électronique, l'informatique et la logistique moderne. On procédera à la restructuration et à la montée en gamme de ces secteurs pour s'attaquer aux difficultés et aux problèmes majeurs qui les affectent.

Secundo, il faudra promouvoir la restructuration, la fusion-acquisition et le regroupement des entreprises. Cela implique d'inciter les entreprises performantes à absorber les entreprises non compétitives ou en difficulté, de favoriser l'union de ces premières, et d'encourager une exploitation intégrée permettant des synergies entre les secteurs amont et aval. C'est ainsi qu'on arrivera à améliorer le niveau de concentration industrielle et la rentabilité de la

répartition des ressources.

Tertio, il faudra prendre des mesures plus énergiques pour stimuler le développement des PME. Dans cette optique, on s'appliquera à matérialiser les politiques de soutien financier et à perfectionner le système de garantie de financement. On cherchera aussi à simplifier la procédure d'octroi des prêts bancaires et à augmenter leur volume. Les fonds versés par les finances centrales en faveur du développement des PME passeront de 3,9 milliards à 9,6 milliards de yuans. On continuera à appliquer les politiques fiscales préférentielles visant à soutenir les PME dans leurs efforts pour l'innovation scientifique et technique, la rénovation technologique et la création d'emplois. Enfin, on veillera à perfectionner le système de prestations pour les PME.

Quarto, il faudra inciter les entreprises à activer la rénovation et le progrès technologiques, afin de favoriser l'émergence d'entreprises à forte capacité d'innovation. Les finances centrales alloueront, en particulier sous forme de prêts bonifiés, des crédits spéciaux d'un montant de 20 milliards de yuans pour soutenir la rénovation technologique dans les entreprises. On les encouragera ainsi à introduire et à appliquer des technologies, procédés techniques, équipements et matériaux nouveaux. En effet, nos entreprises ne pourront s'adapter à l'évolution du marché qu'en développant des produits qui répondent à ses besoins, en stimulant l'innovation et en améliorant la qualité des produits ainsi que le niveau de production et d'exploitation.

Quinto, il faudra stimuler l'expansion rapide des services modernes. Dans cette optique, on veillera notamment à promouvoir l'essor des secteurs de services modernes tels que les finances, les assurances, la logistique moderne, les services d'information et de consultation, le logiciel et les industries créatives, et à élargir l'éventail des services émergents, sans pour autant négliger la modernisation des services traditionnels.

On donnera une impulsion à l'innovation scientifique et technique. Il faudra

l'adapter au principe dit "Maintenir la croissance par l'élargissement de la demande intérieure et améliorer la rentabilité par la restructuration". Cette année, les finances centrales prévoient une enveloppe de 146,1 milliards de yuans en faveur du secteur scientifique et technologique, soit une augmentation de 25,6%.

Premièrement, il faudra activer la mise en application du Programme du plan national de développement à moyen et long terme des sciences et des technologies tout en accordant la priorité à l'exécution des grands projets spécifiques dans ce domaine. L'accent sera mis sur le développement des projets pilotes, capables de produire un effet immédiat d'entraînement et de rayonnement sur de multiples secteurs. On cherchera ainsi à maîtriser au plus tôt une série de technologies clés et d'intérêt général, ce qui provoquera des reconversions industrielles et des progrès technologiques, et soutiendra le redressement industriel et le développement durable.

Deuxièmement, il faudra approfondir la réforme du système scientifique et technique. A cet effet, il est nécessaire de mettre en valeur le rôle prépondérant des entreprises dans l'innovation technique et d'inciter davantage de scientifiques et de techniciens à se mettre en première ligne de la production économique pour généraliser les technologies, développer des produits et créer des entreprises technologiques. On animera les interactions entre la production, l'enseignement et la recherche, de manière à assurer une conversion rapide des acquis scientifiques et technologiques en forces productives.

Troisièmement, il faudra accroître l'envergure et la puissance de l'industrie de l'équipement. Pour améliorer notre capacité d'innovation intégrée et notre niveau de localisation, on veillera à favoriser la R&D autonome sur les équipements importants en l'associant à la réalisation de projets prioritaires et en privilégiant ce genre d'équipements dans les achats publics. La priorité sera accordée au développement des équipements clés complets ainsi que des équipements élaborés et des équipements nécessaires aux industries de

technologie de pointe.

Quatrièmement, il faudra soutenir et activer la R&D et l'industrialisation des technologies importantes dans les domaines suivants : les nouvelles sources d'énergie, la biologie, la médecine, la pharmacologie, les télécommunications mobiles 3G, l'association des trois réseaux (réseaux de télécommunications, d'Internet et de télévision câblée), la réduction de la consommation énergétique, la protection de l'environnement, etc. On cherchera ainsi à développer des groupes d'industries de technologies nouvelles et de pointe et à faire émerger de nouveaux besoins de la société.

Cinquièmement, il faudra continuer à appliquer la stratégie relative à la propriété intellectuelle et la stratégie de renouveau national grâce aux sciences, à l'éducation et à l'émergence de talents. Pour mettre en place un système national d'innovation, on intensifiera les recherches dans les domaines des sciences fondamentales et des technologies de pointe, et on accélérera la construction d'infrastructures scientifiques et techniques importantes, notamment des plates-formes d'utilité publique. En activant l'introduction de l'étranger de cerveaux et de spécialistes de haut niveau, on formera un large éventail de personnes compétentes. Dans cette optique, on veillera surtout à améliorer nos capacités de création, d'utilisation, de protection et de gestion en matière de propriété intellectuelle.

Il faudra consacrer de plus grands efforts aux économies d'énergie, à la réduction des émissions polluantes, à la préservation de l'écosystème et à la protection de l'environnement.

Premièrement, on veillera à économiser l'énergie dans les trois secteurs importants que sont l'industrie, les transports et le bâtiment, à poursuivre la réalisation des dix projets prioritaires d'économies d'énergie, en assurant l'application des mesures d'économies d'énergie qui s'appliquent aux moteurs électriques, chaudières, véhicules, climatiseurs et éclairage.

Deuxièmement, on favorisera l'expansion de l'économie de recyclage et l'énergie propre. Nous continuerons à économiser l'énergie, l'eau et les terres. Dans cette optique, il faudra industrialiser la technologie du charbon propre et développer activement l'exploitation des énergies propres telles que l'électricité nucléaire, hydraulique, éolienne et solaire. Il faudra aussi veiller à une application rigoureuse des normes d'Etat en matière de consommation énergétique et de protection de l'environnement, à la vulgarisation des technologies et des produits permettant une moindre consommation énergétique, ainsi qu'à l'utilisation intégrale des ressources.

Troisièmement, il faudra veiller au perfectionnement des mesures politiques en matière d'économies d'énergie et de protection de l'environnement et veiller à une application rigoureuse des systèmes de quota, d'évaluation et de supervision concernant les économies d'énergie et la réduction des émissions polluantes.

Quatrièmement, on développera, au sein de la population, une action en faveur des économies d'énergie et de la réduction des émissions polluantes. Les organismes d'Etat ainsi que les établissements et les entreprises publics sont appelés à donner l'exemple dans ce domaine.

Cinquièmement, nous poursuivrons nos efforts pour la prévention et la dépollution des sources dans les zones et les bassins importants, pour la lutte contre la désertification et l'extension des déserts de pierre et pour la réalisation des projets destinés à la réhabilitation de l'écosystème tels que la préservation des forêts naturelles et des principales ceintures forestières protectrices et l'aménagement des zones d'où proviennent les tempêtes de sable ravageant la région Beijing-Tianjin, et pour le maintien du système écologique des eaux, des bois, des steppes et des zones humides. L'aménagement intégral de l'environnement rural sera poursuivi de manière énergique. Nous poursuivrons la remise en ordre et la réglementation de l'exploitation des ressources minérales. Nous veillerons à l'exploitation et à l'utilisation rationnelles des ressources

maritimes.

Sixièmement, il faudra appliquer le programme d'Etat contre le changement climatique, en vue de renforcer notre capacité à y faire face. Nous renforcerons la recherche fondamentale dans les domaines de la météorologie, de la topographie et de la surveillance des mouvements sismiques et nous améliorerons nos capacités de prévention des désastres et de réparation des dommages.

Nous veillerons à améliorer de façon globale la qualité de nos produits et la sécurité dans la production. Pour ce faire, on lancera dans le pays entier une campagne spéciale de remise en ordre et de réglementation du marché et une action visant à faire de 2009 une "Année de qualité et de sécurité". Tous les secteurs sans exception seront tenus de renforcer leur gestion de la qualité et de la sécurité, et de veiller à ce que les mesures qui s'y rapportent soient appliquées par tous leurs personnels, comme à tout le processus et dans tous les maillons de leur production. Il faudra intensifier les contrôles sur la sécurité au travail dans les secteurs importants, prendre des mesures énergiques pour freiner la multiplication des accidents graves ou exceptionnellement graves. Nous poursuivrons les projets spécifiques destinés à assurer la sécurité de nos produits alimentaires et pharmaceutiques, en parachevant les normes de qualité et de sécurité qui devront être scrupuleusement respectées, en rendant plus contraignants les critères d'accès au marché et en mettant en place des méthodes rigoureuses de traçabilité et de rappel, de manière à fournir aux consommateurs des produits sûrs et des aliments sains.

Nous poursuivrons notre stratégie globale de développement régional qui, ayant pour objectif de promouvoir un développement interrégional coordonné, implique notamment la mise en valeur de l'Ouest, le redressement des anciens centres industriels du Nord-Est, le relèvement du Centre et le développement de l'Est en tant que force motrice. Chaque région devra, en partant de la réalité,

s'efforcer de mettre pleinement en valeur ses avantages, afin de se frayer une voie nouvelle de développement lui permettant de faire face aux chocs de la crise financière internationale. La région de l'Est sera tenue de déployer de grands efforts pour ouvrir de nouveaux débouchés sur le marché international, maintenir les exportations, moderniser son industrie manufacturière et promouvoir les services modernes et les technologies de pointe. Elle est également invitée à accélérer le processus de mise à niveau des industries, à donner l'exemple dans la mise en place de mécanismes institutionnels innovants et à créer de nouveaux pôles de croissance économique. Tout cela a pour objectif de ménager pour notre pays une nouvelle position prépondérante dans la coopération et la compétition internationales et d'augmenter sa capacité de développement durable. Les zones économiques spéciales, la zone nouvelle de Pudong à Shanghai et celle de Binhai à Tianjin auront toujours l'obligation de demeurer à la tête du peloton dans la réforme et l'ouverture sur l'extérieur. Il faudra aider les régions du Centre, de l'Ouest et du Nord-Est à renforcer leurs maillons faibles en augmentant les investissements en infrastructure, en aménagement écologique et en protection environnementale. Pour conjurer les effets de "goulot d'étranglement" dus au déficit d'infrastructure, un lot de projets importants de communications et d'énergie hydraulique y seront lancés. On activera la mise en place des centres industriels disposant d'atouts particuliers ou correspondant aux caractéristiques économiques locales tels que ceux spécialisés dans la production de céréales, l'exploitation d'énergie et de matières premières et la fabrication de gros équipements. On accordera la priorité au développement des zones importantes et on facilitera la transformation économique des villes souffrant de l'amenuisement de leurs ressources minières. Il faudra étudier et élaborer sans tarder une politique précise en faveur de la réimplantation dans le Centre et l'Ouest des industries délocalisées. Le programme de création de régions à fonctions spécifiques devra être finalisé et mis en application à l'échelle

nationale. De grands efforts seront déployés en faveur du développement des anciennes bases révolutionnaires, des régions peuplées de minorités ethniques, des régions frontalières et des régions démunies.

**5) Approfondir la réforme et l'ouverture, continuer à parfaire les mécanismes nécessaires à un développement scientifique**

Tout en poursuivant avec fermeté la réforme et l'ouverture, moteurs puissants du développement économique et du progrès social, nous nous efforcerons de résoudre par la réforme les difficultés qui se posent au développement et de créer des opportunités pour le développement à travers l'élargissement de l'ouverture sur l'extérieur.

Activer la réforme du prix des produits à base de ressources naturelles. Il faudra continuer à réformer le prix de l'électricité en améliorant progressivement les mécanismes de tarification du raccordement au réseau de distribution, du prix de transport et de distribution et du prix de vente aux usagers, et en rationalisant en temps opportun les rapports de prix entre le charbon et l'électricité. La réforme du prix de l'eau devra être entreprise de manière active, et ce notamment en ce qui concerne l'élévation graduelle du prix de l'approvisionnement de l'eau à usage non agricole provenant des installations hydrauliques et le perfectionnement du système de tarification en matière d'utilisation des ressources en eau. Il faudra également parachever le système de concession payante des ressources minières et le mécanisme de compensation pour la réhabilitation des écosystèmes dans les zones d'exploitation de ressources naturelles et promouvoir les essais sur le transfert à titre onéreux des droits d'émission de matières polluantes.

Continuer la réforme budgétaire et fiscale. La transformation de la TVA perçue au stade de la production en TVA perçue au stade de la consommation s'appliquera à tous les secteurs. La tarification des droits destinés au développement urbain et à l'éducation perçus sur les entreprises à capitaux

chinois et étrangers et sur les particuliers sera unifiée. Le système de taxe perçue sur l'utilisation des ressources naturelles devra être amélioré. On étudiera les moyens pour faire progresser la réforme de l'impôt foncier. On continuera à examiner tous les droits administratifs et les fonds de développement gouvernementaux pour vérifier le bien-fondé de leur perception et en renforcer la gestion. On approfondira la réforme du système budgétaire, et ce de manière à assurer une parfaite coordination entre les projets budgétaires publics du gouvernement, le budget relatif à l'exploitation des capitaux publics, les fonds gouvernementaux et les fonds de protection sociale. On s'attachera à rendre publics les projets budgétaires. Le système de transfert des paiements financiers continuera d'être amélioré. La réforme plaçant les finances publiques des districts sous la gestion directe de l'autorité provinciale sera poursuivie.

Poursuivre la réforme du système financier et la restructuration des institutions financières publiques. Nous favoriserons le développement régulier de petites et moyennes entreprises financières sous diverses formes de propriété et d'institutions financières de type nouveau dans les régions rurales. Nous orienterons judicieusement les financements privés. Nous continuerons à réformer le marché des capitaux, à maintenir la stabilité du marché boursier et à développer et réglementer le marché des obligations. Le marché à terme devra fonctionner de manière stable. Les assurances devront approfondir leur réforme, de manière à jouer pleinement leur rôle de sécurité et de protection sociales et à renforcer leur puissance financière. Nous ferons progresser la réforme visant à soumettre les taux d'intérêt aux règles du marché. Il faudra continuer à perfectionner le mécanisme de formation du taux de change du *renminbi*, celui-ci devra demeurer relativement stable et se situer à un niveau équilibré et rationnel sur le marché des changes. Enfin, le système de contrôle, de gestion et de coordination des finances sera rendu plus performant.

Continuer à réformer les entreprises publiques et à soutenir

l'épanouissement de l'économie non publique. Dans cette optique, il faudra avant tout poursuivre la réforme visant à transformer les grandes entreprises d'Etat en société publique ou par actions et parachever le système d'entreprises modernes. Nous veillerons à accélérer la réforme visant les chemins de fer, l'électricité et les industries du sel, à améliorer la gestion de l'aviation civile et des télécommunications et à lancer les mesures politiques d'accompagnement destinées à mieux contrôler et gérer la réforme menée dans ce dernier secteur. Nous favoriserons et soutiendrons le développement de l'économie non publique. Nous concrétiserons toutes les mesures assouplissant l'accès au marché, pour encourager activement les capitaux privés à prendre part à la réforme des entreprises publiques et à entrer dans la construction d'infrastructures, les travaux d'utilité publique, les services financiers et les œuvres sociales.

Accélérer la réforme des gouvernements locaux et poursuivre la réforme des établissements d'intérêt public.

Tout faire pour maintenir une croissance régulière de notre commerce extérieur. Nous insistons sur la stimulation de la demande intérieure, mais nous ne négligerons pas pour autant nos exportations. Face à une régression brutale de la demande extérieure et à une tendance protectionniste grandissante, nous devons consacrer de plus grands efforts à notre commerce extérieur, en réexaminant et réajustant nos politiques dans ce domaine. Nous adapterons nos stratégies aux multiples besoins du marché extérieur en misant sur la bonne qualité de nos produits. Nous nous efforcerons de créer de nouveaux marchés étrangers tout en maintenant notre place sur les marchés d'exportation traditionnels.

Premièrement, il faudra favoriser nos exportations en tirant pleinement parti des politiques fiscales en vigueur à l'étranger ; il faudra aussi accroître de manière raisonnable le volume du fonds pour le développement du commerce extérieur afin de faciliter l'accès de nos PME au marché international et la

création de leurs propres marques à l'exportation.

Deuxièmement, il faudra améliorer nos services financiers en faveur de l'import-export. Nous étendrons la couverture de l'assurance-crédit à l'exportation. Les établissements financiers seront encouragés à augmenter les crédits à l'exportation. Nous améliorerons le mode de financement sur garantie des exportateurs.

Troisièmement, il faudra encourager la montée en gamme progressive du commerce de sous-traitance. Nous veillerons à créer des conditions plus favorables à l'extension de ce secteur, à réajuster le catalogue des produits dont le commerce en sous-traitance est contrôlé ou prohibé par l'Etat et à encourager le transfert vers les régions du Centre et de l'Ouest des industries de transformation spécialisées dans l'exportation.

Quatrièmement, il faudra parachever au plus vite les mesures politiques en faveur du commerce des services et développer activement les services en externalisation à l'échelle internationale.

Cinquièmement, il faudra augmenter le volume des importations. Nous importerons en particulier des équipements techniques de niveau avancé, des composants et pièces de rechange indispensables, ainsi que des ressources énergétiques, des matières premières et d'autres ressources importantes.

Sixièmement, il faudra élever le niveau de la facilitation des échanges. La douane et les services chargés du contrôle de la qualité et de la gestion des devises devront mieux assumer leur rôle de contrôle et améliorer leurs services. Nous améliorerons les installations des ports frontaliers.

Septièmement, nous veillerons à créer un environnement favorable au commerce international. Il nous faudra contribuer activement au progrès des négociations du cycle de Doha, accélérer la création de zones de libre-échange selon la stratégie que nous avons établie et régler judicieusement les litiges commerciaux.

Coordonner l'utilisation des capitaux étrangers et les investissements à l'étranger. Les capitaux étrangers, dont le volume devra demeurer stable, seront plutôt orientés vers les industries de haute et nouvelle technologie, vers les industries manufacturières avancées, vers les industries d'économies d'énergie et de protection de l'environnement et vers les services modernes. Nous continuerons à réexaminer et régler les charges et les contrôles administratifs qui s'appliquent aux investissements étrangers. Il faudra élever le niveau de développement des zones économiques nationales implantées dans les régions du Centre et de l'Ouest et élargir l'ouverture des régions en bordure des frontières. Nous continuerons à appliquer la stratégie d'expansion à l'étranger et encouragerons nos entreprises qui remplissent les conditions requises à investir à l'étranger et à procéder à des fusions-acquisitions transnationales. Nos grandes entreprises publiques joueront le rôle de moteur principal dans ce mouvement d'expansion. Nous favoriserons la création de zones extraterritoriales de coopération économique et commerciale et le développement à l'étranger du pays de l'exploitation conjointe de ressources, de travaux à forfait et de la coopération en matière de main-d'œuvre. Nous augmenterons nos soutiens financiers en faveur de nos entreprises qui investissent ou développent des projets de coopération à l'étranger, en élargissant le canal de nos investissements à l'étranger. Nous étendrons le champ d'application du système de dépôt de dossiers pour les investissements à l'étranger et renforcerons en même temps le contrôle et la gestion des risques des investissements que nos entreprises effectueront à l'étranger.

#### **6) Déployer de grands efforts pour développer les secteurs sociaux en vue d'assurer et d'améliorer les conditions de vie de la population**

Cette année, nous devons concentrer nos efforts pour résoudre de grands problèmes concrets liés au développement socio-économique et relatifs aux intérêts immédiats de la population et faire en sorte que celle-ci en tire un plus

grand nombre d'avantages réels.

Chercher par tous les moyens à stimuler l'emploi. Concrètement, nous ferons jouer pleinement leur rôle de créateurs d'emplois aux secteurs des services, aux industries à forte densité de main-d'œuvre, aux petites et moyennes entreprises et aux secteurs non publics. Les finances centrales dégageront, dans le cadre du budget, 42 milliards de yuans pour appliquer une politique plus dynamique en matière d'emploi.

Premièrement, accorder une attention particulière à l'emploi des diplômés d'université. Les étudiants diplômés se rendant dans les villes comme dans les régions rurales pour occuper des fonctions de gestion ou de service dans les administrations des échelons de base bénéficieront des assurances sociales et des primes spécifiques. Quant à ceux qui feront une période de volontariat à la base dans les régions rurales ou qui s'engageront dans l'armée, ils obtiendront une compensation de leurs frais d'études et une aide financière destinée à rembourser leur prêt-études. Les écoles supérieures, les instituts de recherche scientifique et les entreprises ayant à réaliser des projets prioritaires de recherche scientifique seront encouragés à recruter pour leurs travaux de recherche des diplômés universitaires répondant à leurs exigences. Les entreprises ayant recruté des diplômés universitaires pourront, conformément aux dispositions connexes, bénéficier d'une politique de soutien à l'emploi. Parallèlement, nous accélérerons la création d'un certain nombre de pépinières d'entreprises et de centres d'incubation d'entreprises pour les étudiants, qui peuvent conduire rapidement aux résultats attendus malgré leur fonds de départ peu élevé.

Deuxièmement, multiplier les créations d'emploi en faveur des travailleurs migrants et stabiliser les postes de travail actuels. A cet effet, nous ferons jouer aux investissements gouvernementaux et à la réalisation de projets importants leur rôle d'entraînement dans l'emploi des paysans venus travailler en ville. Dans le même temps, nous encouragerons et nous aiderons les entreprises en

difficulté à ouvrir des discussions avec les employés sur la question des rémunérations et à éviter dans toute la mesure du possible des licenciements en recourant à divers moyens : emplois flexibles, horaires flexibles, formation professionnelle, etc. Nous renforcerons l'exportation organisée de main-d'œuvre et nous favoriserons la mobilité rationnelle et ordonnée des travailleurs migrants. Nous organiserons les migrants de retour dans leur région d'origine pour qu'ils participent à la réalisation de projets de travaux publics.

Troisièmement, venir en aide aux personnes ayant de la difficulté à trouver du travail, aux membres des "familles sans emploi" et à la main-d'œuvre des régions sinistrées dans leurs tentatives de réinsertion professionnelle. Nous continuerons à multiplier les postes de travail d'intérêt public.

Quatrièmement, accorder un soutien énergique aux sans-emploi pour qu'ils trouvent du travail eux-mêmes ou créent leur propre entreprise et promouvoir ainsi l'emploi grâce à la création d'entreprises. En fournissant des facilités et des avantages sur les plans des conditions d'accès au marché, de la fiscalité, des finances et de l'utilisation de terrains d'exploitation, nous encouragerons davantage de travailleurs à devenir des créateurs d'entreprise. Nous continuerons à assouplir les restrictions pour les personnes qui créent leur propre entreprise et pour les paysans migrants qui retournent s'établir à leur compte dans leur région d'origine en leur accordant un plus grand soutien.

Cinquièmement, continuer à améliorer les services publics en faveur de l'emploi. Il faudra à cet effet renforcer la diffusion des informations sur l'emploi, les services de placement et l'orientation professionnelle. Nous multiplierons les stages de formation à l'emploi et nous accroîtrons le soutien politique à la formation professionnelle pour les personnes ayant de la difficulté à trouver du travail ainsi que les travailleurs migrants.

Accélérer l'amélioration de la protection sociale.

Primo, il faudra donner un élan vigoureux à la construction institutionnelle.

Dans cette optique, nous nous attacherons à perfectionner le système d'assurance vieillesse. Nous poursuivrons les expériences pilotes visant à créer des comptes individuels d'assurance vieillesse régulièrement alimentés. Nous veillerons à promouvoir de manière générale le transfert à l'échelon provincial de la responsabilité de l'assurance vieillesse. Nous mettrons au point et nous appliquerons les méthodes d'assurance vieillesse destinées aux travailleurs migrants. Les expériences pilotes en ce qui concerne le nouveau système d'assurance vieillesse dans les campagnes seront étendues dans environ 10% des districts (villes) du pays. Les règlements sur le transfert et la reprise de l'adhésion à l'assurance vieillesse seront mis au point. Nous améliorerons les systèmes d'assurance chômage, d'assurance contre les accidents du travail et d'assurance maternité. Nous perfectionnerons le système d'assistance sociale dans les villes comme dans les régions rurales.

Secundo, il faudra élargir la couverture de la protection sociale, en veillant avant tout à ce que le personnel recruté par les agents économiques non publics, les travailleurs paysans, les paysans dont les terres ont été réquisitionnées, les travailleurs en activité réduite et les membres des professions libérales soient inscrits aux assurances sociales. Nous ferons en sorte que tous les habitants ruraux sans ressource touchent les minima sociaux qui leur sont dus. Nous nous attacherons à augmenter par de multiples canaux les fonds de protection sociale dans l'ensemble du pays et à intensifier la gestion et le contrôle de ces fonds afin d'en assurer la sécurité.

Tertio, il faudra élever les barèmes de pensions et de subventions de la protection sociale. Concrètement, il s'agira d'augmenter, durant les deux prochaines années, de 10% par an environ le niveau de la pension de vieillesse de base accordée aux retraités des entreprises. Dans le même temps, nous continuerons à augmenter les prestations de l'assurance chômage et de l'assurance contre les accidents du travail, nous élèverons le niveau des minima

sociaux dans les villes comme dans les régions rurales ainsi que l'allocation accordée aux familles rurales bénéficiant des cinq garanties (nourriture, habillement, chauffage, soins médicaux et frais d'obsèques ou frais d'études). Il sera aussi nécessaire d'élever le barème des indemnités versées aux militaires invalides, aux familles des militaires morts en service commandé ainsi qu'à d'autres catégories de personnel de l'Etat et à leurs familles. D'énormes efforts seront déployés pour développer les œuvres du bien-être social et les organisations philanthropiques. Les finances centrales dégageront 293 milliards de yuans à titre de fonds destiné à la protection sociale, soit une augmentation de 43,9 milliards de yuans (+17,6%) par rapport au montant prévisionnel de 2008. Les finances locales devront, elles aussi, augmenter leurs budgets dans ce domaine.

Accorder la priorité au développement de l'éducation. Il importera d'élaborer cette année, à l'issue d'études précises, le Programme du plan national de réforme et de développement à long et moyen terme de l'éducation. Y seront formulées les dispositions globales en faveur de la réforme et du développement de l'éducation de notre pays jusqu'en 2020. Pour y arriver, nous devons notamment agir dans les cinq domaines suivants au cours de cette année :

Premièrement, nous devons assurer l'égalité dans l'éducation. Pour ce faire, nous veillerons à une application effective de la politique de l'éducation obligatoire et gratuite dans les régions urbaines et rurales du pays. Le barème des dépenses publiques consacrées à l'éducation obligatoire dans les campagnes s'en trouvera augmenté, de sorte que les subventions destinées aux dépenses publiques s'élèveront respectivement à 300 yuans et à 500 yuans par personne dans les écoles primaires et secondaires. Il faudra résoudre graduellement le problème de l'éducation des enfants des paysans migrants pour qu'ils puissent accéder gratuitement à l'enseignement obligatoire dans les villes où travaillent leurs parents. Les subventions accordées aux pensionnaires issus de familles

rurales pauvres pendant la durée de l'enseignement obligatoire seront majorées. Nous tâcherons de rembourser pratiquement, en l'espace de trois ans, les dettes des autorités locales occasionnées par la généralisation de l'enseignement obligatoire de 9 ans dans les campagnes. Dans le même temps, nous améliorerons le système national de l'allocation de prêt-études, accroîtrons l'aide financière aux élèves issus de familles démunies qui suivent un cursus normal dans les écoles supérieures ou qui suivent des études dans les écoles professionnelles secondaires, de manière à ce que tous aient un accès égal à l'éducation et que tous les élèves issus de familles démunies poursuivent une scolarité normale.

Deuxièmement, nous devons accélérer l'optimisation de la structure des organismes d'enseignement. Dans cette optique, nous nous attacherons à développer l'éducation professionnelle, tout en accordant en priorité un soutien à l'enseignement professionnel secondaire dans les régions rurales. L'enseignement professionnel secondaire deviendra gratuit par étape. Les étudiants d'origine rurale issus de familles pauvres et ceux des spécialités ayant trait à l'agriculture seront les premiers à en bénéficier. Nous continuerons à améliorer l'enseignement supérieur, à encourager l'émergence d'écoles supérieures de haut niveau et de disciplines prioritaires, de même qu'à inciter les écoles supérieures à modifier leurs spécialités et leur programme d'études, afin de mieux répondre aux exigences du marché et du développement socio-économique.

Troisièmement, nous devons renforcer la formation du corps enseignant. Pour les enseignants du cycle de l'enseignement obligatoire, un régime salarial en rapport avec les performances sera appliqué. 12 millions d'enseignants des écoles primaires et secondaires verront augmenter leur salaire. Les finances centrales débloqueront à cette fin 12 milliards de yuans. Les finances locales seront tenues, elles aussi, d'accroître leur contribution dans ce domaine. Dans le

même temps, nous renforcerons globalement la formation des enseignants, notamment celle des enseignants ruraux. Les mesures nécessaires seront adoptées pour encourager les étudiants, notamment ceux qui se destinent au métier d'enseignant, à assurer des postes d'enseignant aux échelons de base et à la campagne.

Quatrièmement, nous devons développer une éducation susceptible de favoriser l'épanouissement de l'individu. Les établissements d'enseignement de toutes les catégories et de tous les niveaux sont appelés, afin d'assurer un épanouissement de la personne, à accélérer la réforme du programme d'études, des manuels scolaires, des méthodes pédagogiques et des systèmes d'examens et d'évaluation. Cette réforme a pour but de libérer les lycéens, collégiens et écoliers du poids des programmes scolaires surchargés. C'est ainsi que nous permettrons à nos élèves d'avoir plus de temps pour réfléchir et pour se livrer à la pratique et à la création.

Cinquièmement, nous devons lancer un projet visant à assurer la sécurité des bâtiments abritant les écoles primaires et secondaires dans tout le pays, tout en favorisant la construction d'écoles primaires et secondaires normalisées dans les régions rurales. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour faire de nos écoles l'endroit où la sécurité sera le mieux assurée et où les parents seront tranquilisés.

Faire progresser la réforme et le développement de la médecine et de la santé publique. Pour ce faire, nous devons maintenir le caractère d'intérêt public des services médicaux et sanitaires et mettre pleinement en valeur l'esprit d'initiative de tout le personnel médical. Nous nous efforcerons de mettre sur pied un système de services médicaux et sanitaires de base couvrant toutes les villes et régions rurales du pays, et qui devra permettre à tous nos citoyens d'avoir accès aux soins de base. A cette fin, nous devons, à partir de cette année, mener à bien les cinq tâches qui suivent.

Premièrement, poursuivre la mise en place d'un système d'assurance maladie de base. Nous ferons en sorte que tous les habitants urbains et ruraux soient inscrits à l'assurance maladie de base au profit des travailleurs urbains et des petites agglomérations, à l'assurance maladie de base au profit des citadins ou au nouveau système de mutualité médicale dans les régions rurales, et ce, dans le but d'élever, d'ici trois ans, leur taux de couverture à plus de 90%. Les finances centrales accorderont des subventions appropriées pour intégrer dans le système d'assurance maladie les retraités d'entreprises publiques mises en faillite dans les régions les plus défavorisées. Par une augmentation régulière du montant du financement et de celui des cotisations du système d'assurance maladie au profit des citadins et du nouveau système de mutualité médicale dans les régions rurales, on sera en mesure d'étendre le champ de remboursement des frais médicaux et d'augmenter la part des frais susceptible d'être remboursée. Des efforts considérables seront consentis pour couvrir le pays entier du système de secours et d'assistance médicaux et en améliorer le niveau.

Deuxièmement, mettre en place un système d'Etat destiné à assurer une meilleure gestion des médicaments de base. Cette année nous aurons à élaborer et à publier un catalogue d'Etat des médicaments de base, ainsi qu'à lancer les politiques concernant la production, la circulation, la fixation des prix, l'utilisation des médicaments de base et le remboursement des frais médicaux dans le cadre de l'assurance maladie, le tout de manière à alléger les charges de la population dans les soins médicaux et l'utilisation de ces médicaments.

Troisièmement, améliorer le système de services médicaux et sanitaires de base. La construction de 29 000 centres de soins médicaux de canton et de bourg devra être entièrement réalisée cette année. Les finances centrales accorderont, d'ici trois ans, leur soutien à la création de 5 000 centres de soins médicaux de canton et de bourg, de 2 000 hôpitaux de district et de 2 400 dispensaires de proximité dans les villes. Des ressources diverses seront mobilisées pour soutenir

la construction d'infirmiers dans les villages des régions frontalières et reculées et la mise en place d'une infirmerie dans tous les villages administratifs.

Quatrièmement, assurer une parfaite homogénéité des services élémentaires de santé publique. Concrètement, nous élargirons le périmètre des services gratuits de santé publique. A cette fin, les dépenses d'Etat destinées aux services de santé publique se maintiendront à au moins 15 yuans par personne pour tout citoyen du pays et continueront à s'accroître dans les années à venir. Les investissements spéciaux en faveur de la prévention et du traitement des maladies contagieuses, chroniques, professionnelles et locales graves s'en trouveront aussi augmentés.

Cinquièmement, poursuivre, à titre d'essai, la réforme des hôpitaux publics. L'accent sera mis sur la réforme du système administratif, des mécanismes de fonctionnement et des mécanismes de supervision. Les autorités compétentes des différentes régions seront encouragées à explorer différents moyens efficaces pour séparer les fonctions des organes gouvernementaux de celles des établissements médicaux, l'administratif de l'exécutif, les soins médicaux des services pharmaceutiques et les activités lucratives des activités non lucratives. Le mécanisme de financement des soins médicaux par les recettes des produits pharmaceutiques sera supprimé progressivement, tandis que la réforme du mécanisme de financement en faveur des hôpitaux publics sera poussée. Nous encouragerons les différentes régions du pays à commencer à expérimenter les mécanismes permettant la participation des différentes parties concernées aux discussions pour la fixation du prix des soins médicaux. Sera également mis en place un système de contrôle et d'évaluation de la qualité des services médicaux auxquels participeront les organismes compétents, des représentants des patients et des spécialistes. Nous ferons pleinement jouer leurs rôles aux médecines et aux pharmacologies traditionnelles et ethniques chinoises dans la prévention et le traitement des maladies. Les gouvernements aux différents échelons

débloqueront, dans les trois années à venir, 850 milliards de yuans en faveur de la santé publique, dont 331,8 milliards de yuans proviendront des instances centrales, afin d'assurer le progrès régulier de la réforme du système médical, pharmaceutique et sanitaire. La réforme du système des services médicaux, pharmaceutiques et sanitaires étant liée aux droits et intérêts de santé de la population, il nous faudra donc en renforcer la direction, la concevoir soigneusement, l'organiser consciencieusement et la poursuivre de manière active et prudente. Nous réagirons ainsi aux vives plaintes de la population à propos des difficultés qu'elle rencontre pour se faire soigner à l'hôpital et de la cherté des soins médicaux, et nous offrirons à l'ensemble de notre population des services médicaux et sanitaires à la fois fiables, efficaces, commodes et peu onéreux.

Mener à bien le travail concernant la démographie et la planification familiale et assurer un faible taux de natalité. A partir de cette année et dans toutes les régions rurales du pays, toutes les femmes accouchant à l'hôpital bénéficieront d'une subvention. Les femmes enceintes bénéficieront régulièrement d'examen prénatals puis d'un examen postnatal. Le développement physique des enfants de moins de 3 ans fera l'objet d'un examen régulier. Il nous faudra renforcer nos efforts pour prévenir les malformations des nouveaux-nés. Une partie des ménages ruraux s'inscrivant au régime de planification familiale verront le montant de leur prime d'encouragement passer de 600 yuans à 720 yuans par personne. Les services de planification familiale dispensés à la population flottante seront mieux gérés et les droits et intérêts des femmes et des mineurs seront protégés. Un examen médical régulier sera organisé auprès des femmes rurales pour prévenir les maladies gynécologiques. En outre, nous continuerons à soutenir le développement accéléré des œuvres sociales en faveur des handicapés et à accorder une attention accrue aux personnes du troisième âge.

Déployer de grands efforts pour développer les secteurs culturel et sportif. La promotion du développement et de la prospérité du secteur culturel devrait permettre d'enrichir la vie spirituelle de notre population et d'élargir le champ de la consommation. De ce fait, nous devons construire activement des infrastructures culturelles d'utilité publique et accélérer le perfectionnement du système public des services culturels. Dans ce sens, nous veillerons à développer des installations culturelles d'importance majeure et des infrastructures culturelles aux échelons de base dans les villes et les campagnes, notamment les projets visant à ce que tous les villages soient couverts par un réseau de radiodiffusion et de télévision, que les ruraux puissent avoir accès à des maisons de la culture et à des bibliothèques mises à leur disposition. Une impulsion énergique sera donnée au développement des projets culturels bénéfiques à la population. Nous soutiendrons le développement accéléré de l'industrie culturelle en améliorant les politiques d'aide, afin de développer des entreprises pilotes dans ce domaine. Par ailleurs, nous donnerons un nouvel essor à la philosophie et aux sciences sociales et nous imprimerons un élan dynamique à la littérature, aux arts, à la radiodiffusion, au cinéma, à la télévision, à la presse et à l'édition. Nous renforcerons la mise en service et la gestion du réseau informatique et nous assurerons la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel. Nous ferons progresser la réforme du système de gestion et des mécanismes de fonctionnement des institutions culturelles d'intérêt public et nous favoriserons la transformation en entreprises des institutions culturelles à vocation lucrative. Enfin, nous veillerons à renforcer la construction d'infrastructures sportives publiques aux échelons de base, à généraliser les sports de masse, à élever le niveau des sports de compétition et à développer l'industrie du sport.

Activer le développement de la démocratie et de la légalité. Pour ce faire, on poursuivra de façon énergique et prudente la réforme du système politique afin

de développer la démocratie socialiste. Dans ce sens, on veillera à parfaire le système démocratique et à multiplier les formes et les canaux démocratiques. En outre, l'élection, la prise de décision, la gestion et la supervision seront menées selon la loi et dans un esprit démocratique. Pour parfaire le système de gestion démocratique aux échelons de base, on devra perfectionner le système d'autonomie à la base en élargissant le champ d'autonomie afin de permettre aux masses populaires d'exercer directement et selon la loi leurs droits démocratiques et de gérer les affaires et les œuvres publiques à leurs échelons. Nous veillerons à organiser des campagnes de sensibilisation aux connaissances juridiques et à renforcer l'éducation civique, de manière à ce que toute notre société partage les notions de démocratie, de légalité, de liberté, d'égalité, d'équité et de justice socialistes. Dans le même temps, on promouvra de façon planifiée la mise en place de communautés urbaines et rurales afin d'assurer un développement sain des tissus sociaux. On veillera à renforcer le rôle législatif des pouvoirs publics, à améliorer la transparence du travail législatif assuré par ces derniers et à augmenter le degré de participation du public, afin d'assurer une application normalisée, équitable et policée des lois.

Renforcer la gestion des affaires sociales et préserver l'harmonie et la stabilité sociales. De ce fait, il nous faudra attacher une importance particulière à la défense des droits et intérêts légitimes des masses populaires, régler correctement les désaccords entre elles, trouver en temps voulu des réponses adéquates à leurs préoccupations et corriger fermement les agissements qui ont porté atteinte à leurs intérêts. Pour y parvenir, nous devons nous efforcer de parfaire les mécanismes de médiation et de règlement des différends et conflits sociaux et d'apprendre aux masses populaires à exprimer leurs revendications de façon appropriée et conformément à la loi. Les cadres dirigeants, les principaux dirigeants en particulier, devront toujours avoir à cœur de traiter les doléances écrites et d'accueillir les visites des plaignants afin de servir le peuple et de

résoudre les litiges. En outre, nous veillerons à parfaire les mécanismes d'alerte relatifs à la stabilité sociale afin de prévenir et régler de façon adéquate les incidents inopinés impliquant un grand nombre de personnes. Nous poursuivrons fermement les opérations de sécurité publique et renforcerons les mesures destinées au maintien de l'ordre public. Pour maintenir la sûreté nationale et la stabilité sociale, des mesures énergiques seront prises pour prévenir les délits de droit commun et sévir en vertu de la loi contre leurs auteurs.

**7) Poursuivre l'auto-édification du gouvernement, afin d'améliorer son aptitude à maîtriser la situation globale de développement socio-économique**

Durant l'année écoulée, malgré les succès encourageants obtenus dans la restructuration et l'auto-édification des pouvoirs publics, il nous reste une distance considérable à franchir pour satisfaire les attentes de la population : la reconversion des attributions des pouvoirs publics laisse toujours à désirer, l'efficacité administrative est à améliorer, le formalisme et la bureaucratie demeurent patents, et la corruption se révèle alarmante dans certaines régions, départements et domaines. Nous devons multiplier les efforts pour résoudre ces problèmes. Tout en s'axant sur les tâches principales consistant à "assurer la croissance, améliorer les conditions de vie de la population et maintenir la stabilité sociale", nos pouvoirs publics devront renforcer leur auto-édification.

Promouvoir une administration conforme à la loi. Pour ce faire, nous veillerons à normaliser les comportements administratifs afin que notre administration soit légale et rationnelle, qu'elle fonctionne dans le respect des procédures légitimes, qu'elle soit à la fois efficace, pratique pour la population et fondée sur l'honnêteté et la loyauté et qu'elle soit caractérisée par une parfaite adéquation entre responsabilités et attributions. Nous appliquerons la Loi sur les autorisations administratives. La réforme du système d'approbation administrative se poursuivra : les formalités d'approbation seront diminuées, le nombre des autorisations et des approbations administratives sera réduit,

notamment en ce qui concerne l'examen et l'approbation des projets d'investissement, et ce, afin de renforcer le rôle des entreprises en tant qu'investisseurs. Il importera aussi de favoriser une concurrence équitable, de briser les cloisons interrégionales et le monopole sectoriel. Nous organiserons et mobiliserons toutes sortes de ressources sociales en vue de favoriser la croissance économique. Il faudra veiller au bon exercice de ce qui est du ressort du gouvernement dans les domaines les plus divers afin de créer des conditions susceptibles de favoriser le développement économique. C'est de cette façon que nous renforcerons la confiance des entreprises dans leurs investissements, la confiance des consommateurs dans le marché ainsi que la confiance de la population dans le développement du pays.

Prendre des décisions dans un esprit scientifique et démocratique. Dans cette optique, nous devons faire en sorte que toutes les décisions soient normalisées et prises conformément à la loi, dans un processus démocratique et transparent et de manière à la fois ordonnée, rationnelle et équitable. Durant l'élaboration et l'application des grandes décisions, il faudra multiplier les études sur place, connaître les aspirations du peuple, écouter l'opinion publique, s'adresser à l'intelligence populaire et observer la loi objective, de manière à rendre ces décisions plus prévoyantes, plus cohérentes et plus efficaces. Il faudra poursuivre nos efforts en vue de la mise en place d'un système d'information ouverte sur les affaires administratives et de l'augmentation de la transparence dans ce domaine, de manière à ce que les citoyens aient droit à l'information, à la participation, à l'expression et à la supervision, que le peuple se rende compte des intentions et des actions du gouvernement, que celui-ci gagne la pleine compréhension et un soutien élargi de la population, et que cette dernière se montre plus enthousiaste pour participer à la gestion du pays. Comme les projets d'investissement financés par le gouvernement sont nombreux cette année, il faudra veiller à un contrôle vigoureux. Parallèlement, il faudra éviter l'élaboration de projets

ruineux destinés uniquement à soigner l'image de l'administration ou à exalter ses performances sans lien avec la réalité. Aucune personne ni aucune entité ne devra chercher ses propres intérêts en profitant de l'augmentation des investissements publics. Les pouvoirs publics aux différents échelons seront tenus de se soumettre spontanément au contrôle des assemblées populaires et au contrôle démocratique de la Conférence Consultative Politique du Peuple Chinois. Le contrôle spécial assuré par les organismes d'inspection et d'audit sera renforcé, et une plus grande importance sera accordée à l'opinion publique. Bref, on fera en sorte que là où fonctionnent les pouvoirs administratifs soit présent le contrôle et que là où sont utilisés les fonds publics s'installe l'audit.

Changer effectivement le style de travail. Les pouvoirs publics aux divers échelons devront appliquer sans faillir les décisions et directives de l'autorité centrale, mener leurs activités de manière créatrice et en liaison étroite avec la réalité, afin que toutes les mesures adoptées par l'autorité centrale soient effectivement appliquées et portent leurs effets. Les cadres dirigeants devront mener des enquêtes et des recherches approfondies sur le terrain en vue de déceler les problèmes et de les résoudre en temps opportun. Ils devront également resserrer leurs liens avec la population, prendre à cœur les soucis des masses et prêter une oreille attentive aux opinions de celles-ci, et ce, dans le but de prendre des initiatives pour aider la population à surmonter ses difficultés. Les fonctionnaires devront se montrer toujours enthousiastes et entreprenants. Ils seront également tenus d'affronter les difficultés diverses de concert avec les masses populaires, travailler dur dans un esprit de créativité et d'entreprise, afin de surmonter les difficultés passagères.

Intensifier la lutte contre la corruption et pour la probité des pouvoirs publics. En insistant sur la réglementation du système et l'encadrement du pouvoir, on s'efforcera de prévenir la corruption et de punir les coupables dans les domaines et maillons où la corruption risque de s'instituer aisément et massivement. Les

cas de corruption seront traités avec fermeté et les éléments corrompus seront punis en vertu de la loi. Nous devons remplir nos obligations avec diligence et édifier par notre action et notre performance un gouvernement pragmatique, parfaitement intègre, hautement efficace et prêt à être utile au peuple et à satisfaire ses souhaits légitimes.

**Camarades députés !**

Resserrer l'union nationale et promouvoir la prospérité et le progrès communs sont dans l'intérêt fondamental de notre peuple multiethnique. A cet effet, nous veillerons à l'application sans réserve de la Loi sur l'autonomie régionale des ethnies minoritaires et à l'application scrupuleuse des politiques et mesures du Comité central favorisant l'épanouissement des ethnies minoritaires et le développement économique et le progrès social des régions où elles sont installées. Nous continuerons à renforcer le soutien accordé aux communautés ethniques à faible démographie. Nous poursuivrons l'opération visant à développer les régions frontalières et à enrichir leurs populations tout en veillant à l'étendre à tous les districts frontaliers et aux régiments (fermes) du corps de production et de construction du Xinjiang rattaché à l'Armée populaire de Libération basés à la frontière. Nous ferons en sorte d'accélérer le développement des régions d'élevage et des régions montagneuses peuplées d'ethnies minoritaires. Il nous faudra maintenir inébranlablement la solidarité interethnique et renforcer les rapports interethniques basés sur l'égalité, la solidarité, l'entraide et l'harmonie.

En appliquant de manière conséquente les principes fondamentaux du Parti à l'égard de la religion, nous veillerons à mettre en valeur le rôle positif des religieux et des croyants dans le développement économique et le progrès social.

Nous appliquerons scrupuleusement la politique définie par la Parti concernant nos ressortissants de l'étranger, les Chinois d'outre-mer revenus au pays et leurs familles. Nous les encouragerons à s'intéresser et à participer à la

modernisation et à la réunification pacifique du pays.

Durant l'année écoulée, de nouvelles avancées ont été enregistrées dans la modernisation de la défense nationale et des forces armées. L'Armée populaire de Libération a joué un rôle important dans la sauvegarde de la souveraineté, de la sécurité et de l'intégrité territoriale de l'Etat, dans le soutien à la modernisation du pays ainsi que dans l'accomplissement de tâches urgentes, difficiles, dangereuses et importantes. Cette année, dans la perspective de remplir globalement les missions historiques qui leur sont dévolues au présent et au futur, nos forces armées devront veiller à renforcer leur caractère révolutionnaire, à se moderniser et à se conformer aux normes. Elles devront également mener à bien leur travail idéologique et politique. Pour améliorer sans cesse l'aptitude de nos forces armées à faire face à tout ce qui peut menacer la sécurité du pays et à accomplir des tâches diversifiées, un effort solide sera consenti pour adapter le mode d'entraînement mécanisé aux nécessités informatiques. Nous élèverons dans tous les domaines le niveau de modernisation des armements et des services logistiques, nous perfectionnerons le système de recherche scientifique en matière de défense nationale et de fabrication d'armements basée sur le principe d'associer la production à usage militaire et la production à usage civil et d'assurer l'interchangeabilité des technologies. Nous améliorerons le système de formation des militaires qualifiés ainsi que celui du soutien logistique de l'armée. La réforme de nos forces armées sera poursuivie d'une façon active et prudente, afin d'insuffler un regain de vitalité à leur édification. La Police armée populaire sera renforcée et mieux préparée à accomplir ses tâches quotidiennes, à faire face à d'éventuelles situations de crise, à lutter contre le terrorisme ainsi qu'à sauvegarder la stabilité sociale. Nous renforcerons la mobilisation de la défense nationale et le corps des réservistes. Enfin, nous consoliderons l'union de l'armée et du gouvernement comme celle des militaires et des civils.

**Camarades députés !**

En restant fidèles aux principes dits d’“Un pays, deux systèmes”, d’“Administration de Hong Kong par les Hongkongais”, d’“Administration de Macao par ses habitants” et de haut degré d’autonomie, nous accorderons un appui sans réserve aux Régions administratives spéciales de Hong Kong et de Macao pour qu’elles réagissent activement à la crise financière internationale et maintiennent leur prospérité et leur stabilité. En continuant à multiplier les coopérations entre la partie continentale et Hong Kong d’une part, et Macao d’autre part, nous nous efforcerons de renforcer la position de Hong Kong comme centre financier international et de promouvoir le développement diversifié et à un rythme raisonnable de l’économie de Macao. Nous accélérerons les expérimentations sur le règlement en *renminbi* des échanges commerciaux de marchandises avec Hong Kong et Macao. Tout en veillant à développer sans discontinuer les coopérations entre le Guangdong, Hong Kong et Macao en étendue comme en profondeur, nous accélérerons la construction d’infrastructures telles que le pont reliant Hong Kong, Zhuhai et Macao, la voie ferrée entre les aéroports de Hong Kong et de Shenzhen, la liaison ferroviaire à grande vitesse desservant Guangzhou, Shenzhen et Hong Kong, etc. L’ouverture du secteur de services de la partie continentale sur Hong Kong et Macao sera élargie, tandis que des mesures efficaces seront prises pour soutenir le développement dans la partie continentale des entreprises de Hong Kong et de Macao, surtout les petites et moyennes entreprises, et les aider à surmonter leurs difficultés d’exploitation. Notre grande patrie sera toujours un appui fort pour Hong Kong et Macao. Nous sommes convaincus que nos compatriotes de Hong Kong et de Macao ont la compétence nécessaire pour surmonter les difficultés rencontrées et construire un futur florissant.

Durant l’année écoulée, des percées considérables ont été effectuées dans les relations entre les deux rives du détroit grâce aux progrès importants de nos actions concernant Taiwan et à l’évolution positive de la situation à Taiwan. Les

négociations entre les deux rives ont été reprises sur la base du “consensus de 1992” et les “relations aériennes, maritimes, postales et commerciales” complètes, directes et à double sens ont été enfin établies. En constatant avec joie qu’entre les compatriotes des deux rives, se développent des visites mutuelles plus fréquentes, des relations économiques plus étroites, des échanges culturels plus actifs et des intérêts communs plus étendus, nous pouvons prétendre que les relations entre les deux rives ont commencé d’ores et déjà à entrer dans la voie du développement pacifique. Cette année, nous continuerons à rester fidèles au principe général en faveur du développement des relations entre les deux rives du détroit et de la promotion de l’unification pacifique de la patrie. Tout en mettant l’accent sur le développement pacifique des relations entre les deux rives, nous nous appliquerons à former un cadre pour ce développement et à lui créer un nouvel environnement. Nous continuerons à renforcer dans tous les domaines la coopération économique entre les deux rives et lutterons ensemble contre la crise financière. Nous poursuivrons activement la coopération financière entre les deux rives, soutiendrons le développement des entreprises à capitaux taiwanais dans la partie continentale en les encourageant à l’innovation, à la transformation et à la montée en gamme et en offrant des financements à celles qui répondent aux conditions requises. Les investissements mutuels et les coopérations industrielles entre les deux rives seront intensifiés et la collaboration dans le domaine de l’agriculture sera également élargie et approfondie. Nous soutiendrons le développement économique sur les zones côtières occidentales du détroit comme dans les autres régions où les investissements taiwanais sont relativement concentrés. En accélérant la normalisation des relations économiques entre les deux rives et en promouvant la signature de l’accord global sur la coopération économique, nous établirons graduellement un mécanisme de coopération économique spécifique aux deux rives. Nous œuvrerons à multiplier les visites des personnes des deux rives, à accroître les

communications entre les différents milieux sociaux et à renforcer les liens spirituels entre les deux rives en faisant rayonner la culture chinoise. Nous veillerons à renforcer la confiance politique mutuelle entre les deux rives en suivant le principe d'“une seule Chine” et sur cette base, nous serons prêts à prendre, par voie de consultation, des dispositions raisonnables pour ce qui concerne la participation de Taiwan aux activités des organisations internationales. Nous explorerons les moyens en faveur d'un règlement à l'amiable des différends entre les deux rives sur des questions politiques et militaires, afin de créer des conditions permettant de mettre fin à l'état d'hostilité et d'aboutir à un accord de paix. Nous sommes convaincus que, grâce à l'unité étroite et aux efforts conjugués de tous les descendants chinois des deux rives du détroit, la réunification totale de notre patrie et le grand renouveau de la nation chinoise se réaliseront !

### **Camarades députés !**

Pendant l'année écoulée, des succès diplomatiques remarquables ont été obtenus. Nous avons affronté la crise financière en pleine entente avec la communauté internationale et la réussite du Sommet Europe-Asie a renforcé la confiance politique mutuelle et la coopération effective entre les pays asiatiques et européens. Nous avons fait progresser activement les initiatives diplomatiques bilatérales et multilatérales et joué un rôle constructif dans le règlement des problèmes aigus d'ordre international et régional. Nous avons veillé rigoureusement à sauvegarder la souveraineté, la sécurité et les intérêts de l'Etat et à protéger les droits et intérêts légitimes de nos citoyens et personnes morales à l'étranger. Notre diplomatie tous azimuts a progressé de façon considérable, c'est pourquoi la position et l'influence de la Chine sur la scène internationale sont plus fortes que jamais. Cette année, nous continuerons à lever bien haut l'étendard de la paix, du développement et de la coopération, à progresser résolument sur la voie du développement pacifique, à poursuivre une politique

diplomatique d'indépendance et de paix et à appliquer une stratégie d'ouverture procurant des bénéfices réciproques et des résultats positifs pour toutes les parties concernées. Nous resserrerons les liens d'amitié avec les autres pays de manière à créer un environnement extérieur favorable au développement régulier et relativement rapide de l'économie chinoise. Nous continuerons à approfondir les coopérations effectives avec les différentes parties pour freiner la propagation de la crise financière internationale et pour promouvoir la réforme du système financier international tout en nous opposant au protectionnisme et aux obstacles locaux aux investissements étrangers, de manière à redresser le plus rapidement possible l'économie mondiale. En partant des intérêts fondamentaux du peuple chinois et des peuples des autres pays, nous continuerons à apporter de nouvelles contributions au règlement judicieux des problèmes aigus ou globaux. Le gouvernement et le peuple chinois sont disposés, de concert avec les gouvernements et les peuples des autres pays, à relever les défis de toute nature et à partager les opportunités favorables au développement, de façon à construire un monde harmonieux où règnent une paix permanente et une prospérité commune.

**Camarades députés !**

Les tâches qui nous attendent sont lourdes et difficiles et les responsabilités que nous assumons sont grandes et nous honorent. Suivons la direction du Comité central du Parti ayant comme secrétaire général le camarade Hu Jintao, soyons pleins de confiance en la victoire, relevons hardiment les défis et travaillons dur en faisant preuve d'initiative pour accomplir de nouveaux exploits qui soient dignes de l'époque, de l'histoire et du peuple, de manière à faire progresser la grande œuvre de réforme, d'ouverture et de modernisation et à accueillir le 60<sup>e</sup> anniversaire de la République populaire de Chine !